

# 2 ALPES I N F O S

Bulletin d'informations des communes  
de **Mont de Lans** et de **Venosc**



**Le 23 juin** : les conseils municipaux de Mont de Lans et de Venosc ont voté à l'unanimité pour la création de la commune nouvelle «Les Deux Alpes» (voir p.16).

# Éditos

2

Éditos

2 ALPES infos n°3 / juillet 2016

Encore une fois, je débute cet édit sur un fond d'actualités tourmentées, la mort de quarante-neuf personnes aux Etats-Unis, deux policiers français victimes du terrorisme, des violences de rues, une Europe tentée par le populisme et l'égoïsme. C'est pourquoi, plus que jamais, nous devons nous réunir et nous unir autour de nos valeurs et du vivre ensemble. Nous devons aussi répondre aux exigences d'une clientèle toujours plus demandeuse d'une offre touristique performante.

Pour répondre aux nouvelles exigences de la clientèle touristique, nous devons avoir une politique visionnaire et engager rapidement les projets importants pour la station et pour les habitants. L'une de mes priorités est la délégation de service public des remontées mécaniques. Nous avons pris du retard et nos remontées sont vieillissantes et parfois obsolètes. Pour demain, il est capital d'engager un véritable programme de réaménagement du domaine skiable. Sans parler de la liaison avec l'Alpe d'Huez qui viendra en son temps et fait partie du développement général. Le débit neige instantané doit être aussi une priorité pour que le domaine skiable puisse répondre aux attentes de la clientèle et être compétitif.

C'est pour être plus fort et concentrer les forces vives de la station et des villages que nous avons, à l'unanimité, voté jeudi 23 juin, la création de la commune nouvelle.

Nous vivons une période que j'ose dire « de renaissance » car après soixante-dix ans d'existence la commune Les Deux Alpes est née il y a quelques jours. Avec beaucoup d'humilité car la tâche à venir reste difficile, je pense que les conseils municipaux de Mont de Lans et de Venosc ont su mettre l'intérêt général au cœur de la vie locale.

Ce n'est pas parce que l'avenir change que notre passé nous échappe, il est juste le fruit de cette histoire. Je rappelle que la création et le développement du ski et des activités de sports d'hiver et d'été sont le cœur et le moteur de notre économie locale et donc notre moyen de vivre ici.

## Les Deux Alpes pour l'avenir !

Je continuerai à soutenir tous les habitants jeunes et moins jeunes, d'ici ou d'ailleurs, qui ont décidé de vivre et de s'investir ici. Je souhaite offrir aux jeunes générations le choix de rester vivre ici pour une vie de qualité. Les Deux Alpes pour l'avenir !

**Stéphane Sauvebois**  
Maire de Mont de Lans,  
Président du SIVOM 2 Alpes



## Enfin !

Enfin, après de très (trop ?) longues fiançailles, nos communes de Mont de Lans et de Venosc viennent de s'engager dans un avenir encore « plus partagé » en créant une commune nouvelle « Les Deux Alpes ».

Cette création voulue à l'unanimité par nos deux conseils municipaux vient de donner une forme définitive à notre collectivité qui avec la création de la station avait déjà expérimenté la collaboration au travers de diverses structures : SIVOM, District, Communauté de communes.

Mutualisation, simplicité, économies, unité de vue, politique unifiée... tels sont les avantages de cette nouvelle organisation tant au service de notre station que de nos villages.

En effet, la loi de décembre 2010 (complétée par celles de... 2015) permet à la fois d'augmenter nos dotations financières, de prendre les « grandes

décisions » ensemble mais aussi de garder un vrai pouvoir « local » et des services de proximité autonomes au moyen des « communes déléguées » qui continuent à jouer leur rôle de « communes historiques ».

Nous sommes désormais dotés d'un véritable outil performant pour porter et relever les grands défis de notre territoire : remontées mécaniques (nouvelle DSP, liaison 2 Alpes - Alpe d'Huez), neige de culture, rénovation et développement urbain harmonisé et respectueux de l'environnement dans la station et

**J'ai une immense confiance dans les équipes et dans nos populations.**

les villages, maintien et optimisation des services à la population, amélioration de la qualité du cadre de vie, création de nouveaux équipements pour continuer à satisfaire notre clientèle touristique...

Dans le monde complexe où nous vivons : un monde tourmenté, souvent violent hélas, hyper concurrentiel aussi, il faut mettre tous les atouts de notre côté pour continuer de permettre d'offrir emplois et qualité de vie à nos habitants et touristes. La création de la commune nouvelle offre cette possibilité !

Un nouvel avenir s'offre à nous, bien sûr tout ne sera pas facile, il faudra arbitrer, redresser des situations financières délicates dans un contexte de baisse continue des dotations publiques, apprendre encore à mieux vivre ensemble... mais j'ai une immense confiance dans les équipes, dans nos populations.

Ensemble nous réussissons !

Bon été à toutes et à tous, bien cordialement,

**Pierre Balme**  
Maire de Venosc, premier Vice-président du SIVOM 2 Alpes,  
Vice-président de la Communauté de communes de l'Oisans - 2 Alpes

## Nice

Nous sommes bouleversés par cette nouvelle tragédie. Des dizaines de morts et de blessés le 14 juillet !

Ce sont les valeurs fondamentales de la République qui sont visées et tout Citoyen qui souhaite vivre dans "la Liberté, l'Égalité, et la Fraternité".

Plus que jamais ces valeurs doivent être le cœur et le moteur du combat que nous devons mener ensemble.

Chacun dans son rôle. Nos gouvernants pour les actions nécessaires à la protection de notre Nation et nous maires, pour veiller à la sécurité de nos populations. Toutes nos pensées émues pour les victimes et leur famille.

# Sommaire

## P.4 ■ La commune de Mont de Lans

Finances  
Travaux  
Actualité  
Vie sociale  
Jeunesse  
Zoom sur...

## P.10 ■ La commune de Venosc

Vie municipale  
Budget  
Travaux  
Actualité  
Jeunesse  
Vie sociale  
Projets  
Tourisme

## P.16 ■ Actualité des 2 communes

Infos publiques des communes  
Vie sportive  
Culture et patrimoine

## P.20 ■ Notre Intercommunalité

Finances SIVOM  
Projets SIVOM

## P.24 ■ État civil et Infos pratiques

### INFOS JURIDIQUES

#### MONT DE LANS & SIVOM

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Stéphane SAUVEBOIS

**COMITÉ DE RÉDACTION** les élus de la commission de communication de la Commune – Maryvonne DODE, Jean Noël CHALVIN, Jocelyne MARTIN, Nicolas CASSEGRAIN et le service communication de Mont de Lans ; Babeth BESNIER, présidente du Club de l'Age d'Or et Didier Lecot Directeur des services techniques du SIVOM.

**PHOTOGRAPHIES** © Service Communication et Culturel

#### VENOSC & CCO 2 ALPES

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Pierre Balme

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
Pierre Balme, Louissette Rousselle, Vincent Estable, Véronique Pellorce, les élus de la commission de communication de la Commune – Stéfani Debout, Michel Balme, Magali Lescure, Sylvie Roy, Emmanuel Durdan – Agnès Argentier, Françoise Moreau, Laurent Giraud – les directeurs et directrices des services de la Communauté de communes de l'Oisans section 2 Alpes, les directrices des écoles des 2 Alpes.

**PHOTOGRAPHIES**  
© OT Les 2 Alpes, Commune de Venosc, Paul Michel, Stéfani Debout.

**CONCEPTION**  
Atelier Confiture Maison  
04 79 32 18 09

**IMPRESSION**  
Manufacture d'histoires  
Deux-Ponts : 04 38 24 14 24

**COUVERTURE PHOTO** : © Stéfani Debout, service communication Mont de Lans





## FINANCES

# Budget 2016

Le budget de la Commune Mont de Lans s'élève à 16 149 757,44 €  
Il se décompose comme suit :

- **Fonctionnement** : 12 639 500 € (charges fixes de fonctionnement, intérêts d'emprunts, contribution SIVOM...)
- **Investissement** : 3 510 257, 44 € (travaux, augmentation du patrimoine communal...)

Dans la section de fonctionnement, 1 517 914 € sont dégagés et virés à la section d'investissement. Ce qui correspond à la capacité d'auto-financement de la Commune.

Il s'agit comme l'année dernière d'un budget de rigueur.

Les efforts de 2015 ont permis de dégager un excédent de fonctionnement de 876 142, 92 € et d'investissement de 172 001,32 € réintégré dans le budget 2016

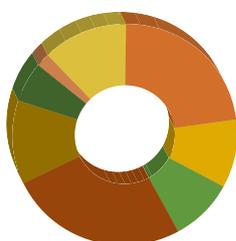
**Pour l'année 2016, sans emprunt et sans augmentation des impôts, la Commune a prévu les principaux travaux suivants :**

- la rénovation de la galerie de l'Espace 1800 et du centre aquatique,
- les travaux de voirie et de réfection des enrobés, route de Cuculet,
- le programme Ad'AP accessibilité des bâtiments publics pour les personnes à mobilités réduites,
- la rénovation du chalet d'alpage Beausset,
- l'installation d'un ascenseur à la mairie annexe,
- la mise en sécurité, protection et conservation de la Porte Romaine de Bons,
- le déplacement de l'antenne TDF de Bons,
- le transfert de la salle de musculation du Clos des fonds,
- la rénovation du réseau électrique de la Rivoire,
- l'acquisition de matériel divers et de terrains.

Cependant, certains de ces travaux ne pourront être réalisés qu'à la condition de vendre du patrimoine communal (ancienne école, terrains...).

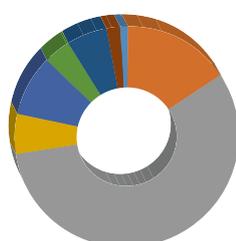
## Répartition du budget 2016

### Dépenses de fonctionnement



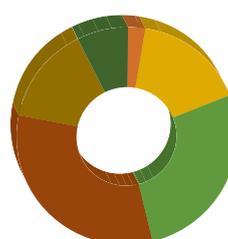
<b>Charges à caractère général</b>	2 901 200 € / 23%
<b>Charges de personnel</b>	1 254 400 € / 10%
<b>Atténuation de produits</b>	1 162 486 € / 9%
<b>Autres charges de gestion courante</b>	3 243 500 € / 26%
<b>Charges financières</b>	1 520 000 € / 12%
<b>Charges exceptionnelles</b>	740 000 € / 6%
<b>Dépenses imprévues</b>	300 000 € / 2%
<b>Virement section investissement</b>	1 517 914 € / 12%

### Recettes de fonctionnement



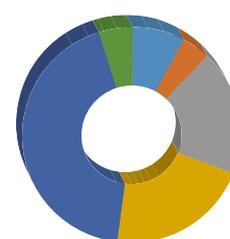
<b>Atténuation de charges</b>	43 500,00 € / 0%
<b>Produits services domaine</b>	1 979 500,00 € / 16%
<b>Impôts et taxes</b>	7 313 000,00 € / 58%
<b>Dotations et participations</b>	756 500,00 € / 6%
<b>Autres produits de gestion courante</b>	1 130 000,00 € / 9%
<b>Produits financiers</b>	468 999,20 € / 4%
<b>Produits exceptionnels</b>	748 000,00 € / 6%
<b>Résultat reporté</b>	200 000,80 € / 2%

### Dépenses d'investissement



<b>Immobilisations incorporelles</b>	97 538,24 € / 3%
<b>Immobilisations corporelles</b>	640 594,55 € / 18%
<b>Immobilisations en cours</b>	700 000,00 € / 20%
<b>Opérations équipement</b>	1 215 761,47 € / 35%
<b>Emprunt</b>	568 000,00 € / 16%
<b>Dépenses imprévues</b>	288 363,18 € / 8%

### Recettes d'investissement



<b>Subventions d'investissement</b>	271 000,00 € / 8%
<b>Dotation fds divers et réserves</b>	135 200,00 € / 4%
<b>Excédents fct capitalisés</b>	676 142,12 € / 19%
<b>Produits cessions</b>	738 000,00 € / 21%
<b>Virement section fonctionnement</b>	1 517 914,00 € / 43%
<b>Virement section fonctionnement</b>	172 001,32 € / 5%

## PLU résultats de l'enquête publique

Par délibération du 1<sup>er</sup> septembre 2015, la Commune a relancé la procédure d'élaboration du PLU. L'enquête publique s'est déroulée du 25 avril au 26 mai 2016. Le rapport rendu par le commissaire enquêteur sera téléchargeable sur le site de la mairie à partir du 15 juillet 2016 (page PLU).

### Déclassement chemin communal

L'enquête publique, qui s'est déroulée du 30 mai au 13 juin 2016 pour le déclassement d'une partie de chemin communal sur le secteur Vallée Blanche, (entre parcelles AH 18 et AH 117) a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur. Cette section sera prochainement déclassée du domaine public.

# Taxe de séjour : un suivi qui porte des résultats

C'était une promesse électorale de l'équipe municipale de suivre et de gérer la taxe de séjour pour l'équité des usagers et des propriétaires. En effet, en raison de la baisse des dotations de l'État, les collectivités territoriales devront s'adapter. La taxe de séjour a été mise en place sur la commune en 1986. Cette cotisation des vacanciers permet de financer la promotion et l'équi-

pement touristique en général. Ce sont donc des contributions importantes pour le développement touristique. Aujourd'hui, les deux communes ont voté des tarifs identiques pour apporter à la station des 2 Alpes une harmonisation et un sens commun dans l'action publique et touristique. Sur la commune de Mont de Lans la gestion attentive de cette taxe a permis en 2015 une augmen-

tation des recettes de 43%. La mutualisation de ce service entre les deux communes permettra prochainement des règlements par carte bancaire en ligne, sur un site dédié à la taxe de séjour pour Les Deux Alpes. Il est important de rappeler que cette taxe n'est pas due par l'hébergeur mais par le locataire.

Jean-Luc Fournier

## TRAVAUX



- 1 Le goudronnage de la route du village de Cuculet a été refait ce printemps.
- 2 Des poteaux métalliques remplacent les traditionnelles barrières en bois vieillissantes et provoquant des blessures (échardes). Ces poteaux sont plus modulables et moins coûteux pour la collectivité.
- 3 L'escalier du bassin du Penail a été entièrement rénové.
- 4 Le goudronnage de la rue des Sagnes sur la station.
- 5 Un barbecue a été installé à côté de la mairie du village sur le parking. Cet équipement est à la disposition de tous les citoyens moyennant le respect du matériel et son entretien après utilisation.
- 6 Une nouvelle enseigne lumineuse au Café Musée Chasal Lento a été installée.

Jean-Pierre Devaux



## Sécurité et tranquillité publiques : interdiction de circulation sur le bas des pistes

Afin de garantir la tranquillité publique, la protection des paysages à des fins esthétiques, écologiques et touristiques, un arrêté municipal permanent interdit toute circulation des véhicules à moteur sur l'intégralité du chemin longeant le bas des pistes du domaine skiable. Cet espace de promenade, d'activités ludiques et sportives est fréquenté par beaucoup de piétons et apporte une grande satisfaction à la clientèle touristique mais aussi aux habitants.

## Lac de la Buissonnière : surveillance de la baignade et règles de sécurité

Comme chaque année, le lac de la Buissonnière sera surveillé du 10 juillet au 15 août 2016 tous les jours, de 12h à 18h, sauf les mardis. En dehors de ces périodes, la baignade se pratique aux risques et périls des usagers et sous la responsabilité des parents. Chaque année, la commune emploie un surveillant de baignade pour la sécurité et des jeunes gens pour l'accueil et la propreté du lac. Pour le respect des baigneurs, des familles

qui pique-niquent ou des enfants qui jouent sur la plage, les chiens, même tenus en laisse ne sont pas admis sur le site du lac de la buissonnière. La police municipale veillera quotidiennement cet été, de jour comme de nuit, à ce que cette interdiction soit respectée par tous. Le lac est un espace public et les nuisances sonores y sont réglementées comme sur le reste de la station.

Jean-Noël Chalvin



© Sébastien DEBOUT

# Ça s'est passé...

## 8 mai 2016 une cérémonie en mémoire des disparus

C'est la deuxième année que la cérémonie du 8 mai est organisée en mémoire des combattants pour la liberté. Il est vrai qu'à cette période beaucoup d'entre nous en profitent pour partir en weekend ou en vacances. Néanmoins, la municipalité tient à célébrer cet armistice qui symbolise l'arrêt des guerres en Europe depuis 71 ans maintenant. « Ces femmes et ces hommes ordinaires ont choisi la Résistance parce qu'ils étaient convaincus des valeurs qu'ils portaient, parce qu'ils cherchaient simplement à servir la France ». Extrait du Message du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Se recueillir devant le monument aux morts, c'est aussi une action civique qui rassemble autour des valeurs de la France. L'actualité de ces deux dernières années rappelle à quel point la paix est fragile et si précieuse. Vivre dans un pays libre est une chance et nous sommes tous dans nos actes de tous les jours les garants de cette liberté. Ne pas oublier et connaître l'histoire c'est assurer un avenir pour tous.



# À venir... été 2016

## Animations et randonnées culturelles

■ **Découverte nature et patrimoine de la station au village de Mont de Lans** • Tout l'été chaque mardi après-midi à partir du 5 juillet, rendez-vous avec un guide accompagnateur pour une découverte du patrimoine naturel et culturel qui vous mènera de la station jusqu'au village pour se terminer au musée-café Chasal Lento où vous pourrez visiter les expositions du musée autour de l'histoire du village et de ses hameaux et profitez de cette étape pour prendre une collation réparatrice après l'effort... **Inscription préalable obligatoire auprès du bureau des guides dans la limite de 15 personnes inscrites pour chaque rendez bureau des guides : 04 76 11 36 29 ou Gaël, guide accompagnateur : 06 72 92 21 38.**

■ **Démonstration filage et cardage : tous les mercredis de 9h à 12h** • À partir de juillet, venez découvrir les savoir-faire d'autrefois avec une démonstration de filage et de cardage de la laine et partager les souvenirs des anciens. Cette animation est proposée dans le cadre de la route des savoir-faire de l'Oisans.



■ **Randonnées géologiques : les mercredis 13, 20 et 27 juillet et 3, 10 et 17 août 2016** • Ces randonnées sont encadrées par un géologue du Centre de Géologie de l'Oisans et accompagnateur en moyenne montagne. Partez à la découverte de l'histoire des montagnes qui vous entourent pour mieux comprendre l'Oisans à travers ses paysages uniques. Randonnée à la journée, départ 10h du musée Chasal Lento à Mont de Lans village, retour 17h Point 1 entrée station 2 Alpes. Prévoir pique-nique. Difficulté : bon marcheur. **Inscription obligatoire : 04 76 80 23 97 et 06 80 08 77 88 • Tarif : 2 € par personne (gratuit - de 13 ans).**

■ **Conférences** : En partenariat avec le Parc National des Ecrins, un garde-moniteur de l'Oisans intervient lors de diaporama-discussion pour partager son expérience du milieu sauvage. Conférences gratuites. Maison du Parc de l'Oisans : 04 76 80 00 51 • www.ecrins-parcnational.fr et Service culturel : 06 80 08 77 88. **Judi 28 juillet 2016, à 18 h : Conférence-diaporama «Les bouquetins» • Judi 18 août 2016, à 18 h : Conférence-diaporama «Les insectes»** Lieu : salle de la mairie annexe de Mont de Lans-les 2 Alpes. Gratuit.

## Les noms des rues : des panneaux cet été

La municipalité a répondu au souhait formulé par les habitants de nommer les rues des villages et a confié à son service culturel de mener une enquête auprès des habitants en les sollicitant sur les noms possibles à donner aux rues et lieux dits de leur village. Un travail de recherche à partir des archives et un appel à la mémoire vivante permettent ainsi d'apporter des indications pertinentes sur l'origine des noms qui viendront enrichir certains panneaux en complément du nom. Les remarques collectées auprès des uns et des autres vont donner lieu à des propositions qui seront validées par les élus. Cette action s'avère nécessaire pour formuler les adresses précises pour les habitants et facilite le travail de la poste. C'est aussi une démarche pour valoriser l'histoire des villages. Cette année, nous travaillons sur Mont de Lans et Bons. Chaque année, il sera proposé ce même travail aux habitants des autres hameaux environnants pour mieux s'approprier le patrimoine local et garder la mémoire vivante.

## La fête du 15 août

Les festivités du 15 août débuteront par un concert de la Chorale des cimes le dimanche 14 août 2016. Comme l'année dernière, le transport sera organisé pour permettre au public de la station de se rendre à l'église de Mont de Lans et d'assister au récita. Lundi 15 août, la messe traditionnelle à 11h15 marquera le début de cette journée. À la suite de cette cérémonie, le traditionnel apéritif sera offert aux habitants et aux visiteurs. Toute la journée vous pourrez vous restaurer grâce à la buvette et au barbecue tenu par l'amicale des donateurs de sang et les gourmandises proposées par l'association Mus'Art de Lans feront la joie des enfants. Pétaque 2 Alpes organisera un concours de boules. Des activités et des jeux géants en bois pour les enfants et les familles seront à la disposition du public. Si le temps le permet l'association Mus'Art de Lans organisera un vide-grenier dans la cour de l'école primaire. Les artistes et producteurs de la route des savoir-faire vous feront découvrir leurs produits. Retrouvez les airs populaires et les bals musette de 16h à 18h, un accordéoniste accompagnera la fête à côté de la buvette. Enfin toute la journée sera rythmée par la musique du groupe des Amygdales qui assurera également le bal du soir. 22h le feu d'artifice !





# Deux Alpes 1800

## Espace Forme : rénovation et projet d'ensemble

Cet espace dédié à la forme et au bien-être sera prochainement rénové. En effet, il est important pour la station et son avenir de disposer d'une piscine mais également d'un espace détente et de bien-être. Ce sont des investissements importants et nécessaires. Depuis deux ans, les municipalités de Mont de Lans et de Venosc ont visité et étudié les différents complexes des stations de sports d'hiver comme celui de la Plagne et du Mont Genève. Force est de constater que ces équipements font partie à part entière de l'attente de la clientèle et d'un mode de vie actuel. Ce projet de rénovation de l'Espace Forme nécessite des études qui apporteront aux élus différentes solutions pour le réaménagement du centre 1800. C'est un projet global pour le quartier du clos des fonds qui commence. La conception de ce quartier était avant-gardiste lors de sa construction, dans un esprit village sans voiture pour des vacances en familles auprès des pistes et des commerces. Les crises immobilières de 1985 et 1990 ont eu raison de ce projet. La municipalité s'est entourée de spécialistes pour le réaménagement urbain. C'est donc une réflexion avec la construction d'un projet qui tiendra compte de l'histoire de ce quartier, qui redonnera du dynamisme à l'ensemble. Le stage piscine des enfants des écoles des communes de Mont de Lans et de Venosc s'est déroulé de début juin à début juillet. Les différentes classes ont pu ainsi profiter de la piscine qui leur était réservée à cette période. Les cours sont données par Christelle Mascot maître-nageur de la commune de Mont de Lans. Cette activité est mise en place grâce aux enseignantes, à la participation bénévole des parents et à la Commune de Mont de Lans qui a adapté le planning de son personnel et du centre Espace Forme.

**Cet été, l'Espace forme 1800 ouvre au public du 19 Juin au 1<sup>er</sup> juillet : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 19h, les mercredis et dimanches de 10h à 19h et à partir du 3 juillet du dimanche au vendredi de 10h à 19h.**

Pendant les vacances estivales, des stages collectifs de natation pour les enfants seront organisés (6 enfants maximum). Sur une période de 5 jours, les enfants pourront intégrer un groupe en apprentissage de la nage ou en stage de perfectionnement.

Du 11 au 15 juillet : stage apprentissage • Du 18 au 22 juillet : stage perfectionnement • Du 15 au 19 août : stage apprentissage • Du 22 au 26 août : stage perfectionnement de 10h45 à 11h30. Cet été, profitez de l'espace détente, de la salle de sport et nagez face à la Muzelle.

Stéphane Sauvebois

## Marché nocturne sur la place principale du village 1800

À l'initiative de l'association des commerçants du village 1800, un marché nocturne viendra animer tous les vendredis soirs de l'été la place principale du clos des fonds (juste devant la piscine dite Grande Place) de 18h30 à 21h30. Nous pourrions y retrouver des commerçants producteurs locaux dont 4 alimentaires mais aussi des artisans bijoutiers, savons, tisanes... Un fond musical, une petite restauration et des jeux pour enfants compléteront ce moment de convivialité.

Jean-Luc Fournier

## VIE SOCIALE

### Club de l'Age d'or assemblée générale le 26 avril 2016

Le Club de l'Age d'Or a inauguré sa 33<sup>ème</sup> année d'existence par sa traditionnelle Assemblée Générale Le rendez-vous se situait au restaurant « Les Mésanges » à Saint Martin d'Uriage, le Jeudi 31 Mars à 11h30. Monsieur le Maire, ainsi que Madame Guylaine Barbier Adjointe, et Madame Louisetta Rousselle, Directrice Générale des Services, nous avaient fait l'honneur et le plaisir de leur présence. La présidente ouvre la séance en présence des 54 personnes présentes. Après avoir remercié Mr le Maire et les personnalités qui l'accompagnent, elle fait un rappel de l'historique du Club, des statuts, et un exposé de la situation actuelle. Si, en raison des économies qui s'imposent, on ne peut plus organiser des grands voyages d'une semaine, on garde néanmoins des occasions de se rencontrer, comme le dernier repas « farcis » à l'Auberge du Freney qui a rassemblé 48 convives, apparemment, tous satisfaits. A renouveler. Les activités sociales sont toujours prioritaires: participations à une mutuelle, attribution de téléalarmes, cours de Gym douce, rencontres informatiques, lien avec l'ADMR et le Service Solidarité, jeux de cartes en hiver ... et éventuellement aides ponctuelles sous différentes formes suivant le cas, nous sommes avant tout un Club d'entraide. Puis vient le C.R. des activités loisirs en 2015 : un Loto, et 2 sorties d'une journée, plus l'A.G. 2015 au Château Cornage à Vizille. Le bilan financier est positif, et nous avons volontairement fait des économies en vue de pouvoir réaliser en Juin 2016 un voyage de 3 jours au lieu de 2 sorties d'une journée. Pas de questions dans la salle, ni d'objections sur les différents points exposés.

À la demande de la présidente, l'approbation est donc acquise à l'unanimité et la confiance renouvelée aux membres du Bureau. Monsieur le Maire, au cours d'une courte allocution, assure le Club de toute sa bienveillance. Après les applaudissements qui clôturent la séance, toute l'assemblée est conviée à prendre l'apéritif au soleil avant de passer à table pour un repas convivial.

Babeth Besnier



© Babeth BESNIER

### Voyage de 3 jours en Ardèche



C'est donc les 14, 15 et 16 Juin que notre Club faisait (ou refaisait) connaissance avec l'Ardèche. Après un départ très matinal, arrivée à Joyeuse et visite de son Musée de la Chataigneraie au cœur de la cité médiévale. L'après-midi, découverte de Vogué, magnifique village classé aux « plus beaux villages de France ».

C'est là que se situait le gîte et le couvert pour nos 2 nuits en Ardèche. Le Mercredi, journée dédiée aux grottes. Le matin, l'Aven d'Orgnac, une des plus belles grottes européennes vieille de 100 millions d'années, avec ses concrétions de 11 mètres de haut. Mais nous n'étions pas au bout de nos surprises, car l'après-midi, c'est avec une stupeur admirative que nous découvrirons la fameuse « Caverne du Pont d'Arc » fidèle réplique de la Grotte Chauvet, maintenant célèbre dans le monde entier. Souvenir plein d'émotion... Le Jeudi matin, nous partions à la rencontre d'Alphonse Daudet en son mas familial, « Le Mas de la Vignasse » où nous pouvions faire de superbes photos et apprécier le savoir-faire ardéchois. Puis, la route du retour en passant par le chemin des écoliers, l'un des plus beaux qui soient, les gorges de l'Ardèche. Et c'est plein de bons souvenirs que nous avons regagné nos montagnes.

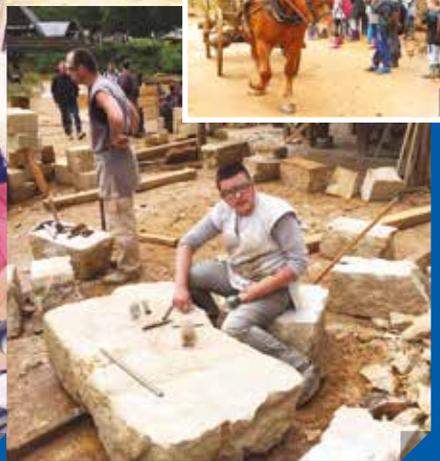
## Un voyage à Guedelon le temps des châteaux forts

Du 13 au 15 juin, nous sommes allés en Bourgogne pour découvrir la vie au Moyen-Âge avec les écoles de Venosc et Auris. Au centre du Bourdon, à St Fargeau, nous avons joué à un jeu de l'oie géant sur ce thème, nous avons appris la danse des lavandières, nous avons joué à des jeux de société médiévaux, le cuisinier nous a même préparé un repas médiéval, avec des sauces épicées. On a mangé avec les doigts et on pouvait s'essuyer sur la nappe ! Le clou du séjour a été la visite du château de Guédelon. Ce château est construit avec les techniques du 13<sup>e</sup> siècle. Le chantier a commencé en 1997 et devrait se terminer

en 2025. Nous avons découvert les différents corps de métiers qui participent à la construction : le cordier, le forgeron, le maître d'œuvre, le tailleur de pierre, le charpentier, le bûcheron, le vannier, le carrier, le charrier, le potier, le maçon. On les a vu travailler en tenues d'époque. Ils nous ont expliqué leur métier, ils ont répondu à nos questions et nous avons même pu faire 2 ateliers : taille de pierre pour les CE2 / CM et terre pour les cycles 2 qui ont fait des carreaux de pavement. Nous avons vu fonctionner la cage à écureuils qui sert à monter les charges lourdes. Nous avons été impressionnés par l'épaisseur des murs, par les archères et par le piège à lancer des pierres sur les visiteurs indésirables, à

l'entrée de la tour maîtresse. La chambre du seigneur était joliment décorée à la chaux et à l'ocre. Dans le centre du Bourdon, nos chambres portaient le nom d'un métier du Moyen-Âge. Il y avait la chambre des bateleurs, des bouquillons, des brodeuses, des meuniers, des archers, des louveurs, des écuyers, des lavandières, des ménestrels... Nous nous sommes mélangés dans les chambres avec les élèves de Venosc et d'Auris pour nous faire de nouveaux amis et apprendre à nous connaître et à vivre ensemble. Après 3 jours de pluie on comprend pourquoi les escargots sont la spécialité de la Bourgogne ! Mais le séjour nous a beaucoup plu !

Classe élémentaire de Mont de Lans village



## 1<sup>er</sup> Prix départemental au Concours de la Citoyenneté

Les écoles de Mont de Lans et Venosc village ont obtenu le premier prix (sur 40 écoles participantes) au Concours de la Citoyenneté organisé par les DDEN (Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) de l'Isère, pour leur exposition "Vivre ensemble avec nos différences" présentée l'été dernier à la Maison de la Montagne. Une cérémonie pour la remise du prix a été organisée le 1<sup>er</sup> juillet à 18h à Grenoble qui s'est déroulée en présence des maires de Mont de Lans et de Venosc.

## 24 ordinateurs portables pour la classe élémentaire de Mont de Lans village

Pour la rentrée 2016 /2017 la Commune de Mont de Lans équippa la classe élémentaire du village de 24 ordinateurs portables. Cette dépense programmée au budget est une volonté des élus pour donner des moyens modernes aux enfants et leur permettre d'étudier dans de bonnes conditions. Pour l'enseignante, assurer une classe avec différents niveaux et un grand nombre d'enfants, est une mission difficile et parfois lourde. Pour les enfants en classe unique l'autonomie est un facteur important dans la réussite scolaire. L'outil informatique peut permettre un apprentissage différent et adapté au rythme de chacun.

## Un programme riche et varié...

Depuis maintenant deux ans, c'est l'Office de Tourisme qui est en charge de la programmation des spectacles du Théâtre Amphibia et de la gestion du Palais des Sports en général. Le Palais des Sports est un outil indispensable à l'organisation d'événements et le rayonnement de la station des 2 Alpes. Cet équipement a été confié à l'Office de Tourisme pour développer un meilleur service, mettre en place une politique culturelle ouverte aux habitants et aux vacanciers et apporter des moyens complémentaires pour la promotion touristique.



Équipe du Palais des Sports des 2 Alpes

### Théâtre Amphibia

L'Office de Tourisme a proposé et mis en place « les mercredis Théâtre du Palais des Sports ». Pendant la saison d'hiver et d'été, des spectacles de tous genres sont programmés tous les mercredis soir. La programmation est organisée en fonction des semaines et du public attendu. En effet, ce sont les études de la fréquentation de la station qui permettent d'établir et de choisir les différents spectacles. Ainsi, pendant les vacances de Noël, vous pouvez découvrir des animations pour les familles et les enfants, au mois de janvier pour un public plutôt skieur confirmé et adepte aguerri de la montagne, un programme de films et de conférences spécialement orienté montagne et haute montagne. Le tarif unique abordable à 6,50 € voir 5,50 € en utilisant les carnets de tickets cinéma, permet à tous l'accès à ces spectacles. Tout au long de la saison, les habitants peuvent ainsi trouver une riche programmation culturelle. Cet hiver, la salle de spectacles a reçu un orchestre philharmonique, des magiciens, de la comédie, de la danse et du théâtre... Si le Palais des Sport est un équipement pour le développement touristique il est aussi un lieu pour tous où la Culture est toujours au rendez-vous.

### Palais des Sports

L'Office de Tourisme assure le lien entre la Commune, les associations et les vacanciers. Le gymnase est toujours à la disposition des associations diverses et sportives. C'est l'Office de Tourisme qui ajuste les emplois du temps de chacun pour contenter tout le monde. C'est un travail important qui lie les acteurs locaux aux vacanciers. Développé depuis deux ans, un partenariat de réciprocité avec les associations est mis en place. Ainsi, les activités associatives peuvent être proposées aux vacanciers dans le cadre de la carte multi-activités en échange de la disposition de l'espace. Exemple : un vacancier peut venir disputer un match de volley avec les joueurs du club des 2 Alpes, une partie de badminton ou une séance de yoga ou de zumba... Selon les dernières études, ce partenariat est très apprécié des vacanciers pour les activités complémentaires qui sont proposées mais aussi pour le contact avec les habitants et les acteurs de la station. C'est une action commerciale avec en plus une chaleur humaine indiscutable.

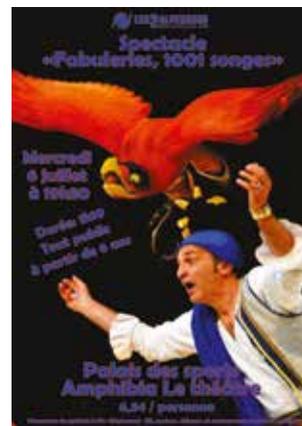
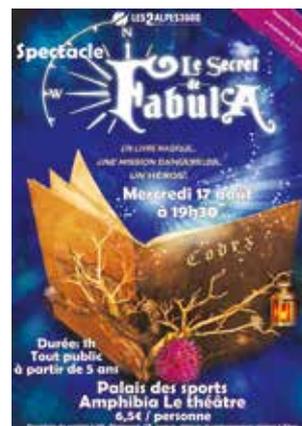
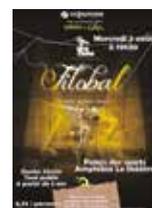
### Technique

Pour la partie technique, Damien Paoliet et Domenico Gregorio possèdent une solide expérience et connaissance du Palais des Sports. Ils sont tous les deux des piliers dans l'organisation de tous les événements.

Damien est régisseur du théâtre et assure la partie technique des différents spectacles. Il veille au respect des règles de sécurité du bâtiment pour la sécurité de tous et apporte l'aide et le soutien logistique aux artistes. Il travaille avec Marion et Lucie pour la programmation en leur apportant ses connaissances techniques tant sur les outils qui sont à la disposition à l'intérieur du Palais que dans ses connaissances diverses pour la location de matériel particulier. Véritable technicien, il met en lumière et garantit la réussite des événements du Palais des Sports.

Domenico, tout en assurant la partie technique avec Damien, veille aussi au confort et à l'accueil des artistes et du public : un accueil chaleureux et reconnu qui apporte une notoriété au bâtiment et à la station des 2 Alpes. Domenico pense souvent aux petites attentions qui font la différence et sont des valeurs ajoutées dans tous les événements. Il accueille aussi les associations et leurs membres et veille à leur confort. C'est cette équipe active et dynamique qui assure le développement du Palais des Sports et de son théâtre pour en faire un outil performant au service du développement touristique mais aussi de la vie locale tout au long de l'année. Pour vos activités sportives et culturelles, pensez à regarder le programme qui est à votre disposition à l'Office de Tourisme et sur les sites Internet de l'Office de Tourisme et de la Commune de Mont de Lans.

Marvyonne Dode et Stéphane Sauvebois

Les affiches des spectacles de cet été



## VIE MUNICIPALE

### Élection d'un adjoint

Suite au décès de Gilbert Veyrat, le conseil municipal du 8 février 2016 a procédé à son remplacement en qualité d'adjoint au Maire. Cette fonction d'adjoint est plus spécifiquement liée aux problématiques et affaires du Village de Venosc. C'est M. Laurent Giraud qui a été élu à la majorité des voix. Par ailleurs, Gilbert Veyrat siégeait dans des commissions municipales et représentait la

commune de Venosc dans des instances extérieures, le conseil municipal a donc convenu de désigner de nouveaux représentants. D'autre part, Jean-Luc Bisi a été remonté 2<sup>e</sup> adjoint. Cette nomination lui permet de rester Président de l'Office de Tourisme (OT) des 2 Alpes en qualité de conseiller communautaire et ainsi de libérer une place de socio-professionnel au sein du Conseil d'Administration de l'OT.

## BUDGET

Dans cette période de réduction des financements de l'État, la Commune est parvenue à voter un budget pour 2016 qui permet de poursuivre le programme d'investissement du mandat et cela sans augmenter les impôts.

Des optimisations sur les dépenses de la commune ont encore été possibles cette année.

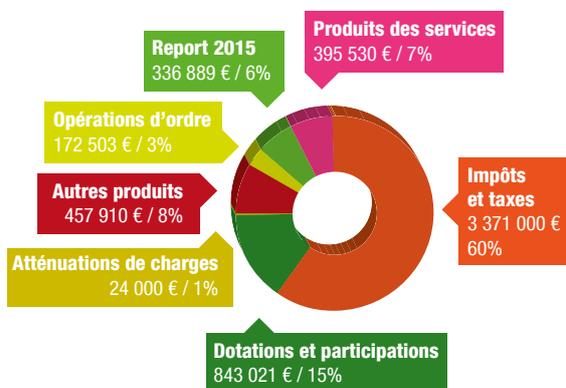
Ainsi, la section de fonctionnement s'équilibre à 5 600 853 € en dégageant 554 310 € d'autofinancement destiné à financer les dépenses d'investissement et à rembourser les emprunts.

**La Commune a prévu de réaliser environ 1 770 000 € de travaux dont :**

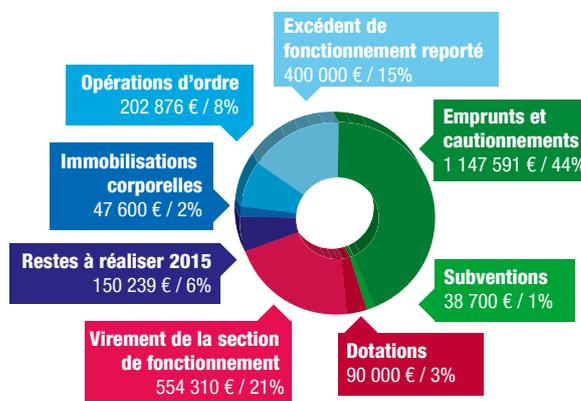
- La fin de l'aménagement du tour de la place de l'Alpe de Venosc
- Des travaux de voirie
- Aménagement du restaurant scolaire à Venosc Village
- Aménagement de voirie à Bourg d'Arud
- Fin du projet du Chalet Dussine (caisse des remontées mécaniques et des appartements communaux)
- Travaux pour répondre au calendrier d'accessibilité des bâtiments publics.

### Les graphiques présentent le budget primitif de l'année 2016

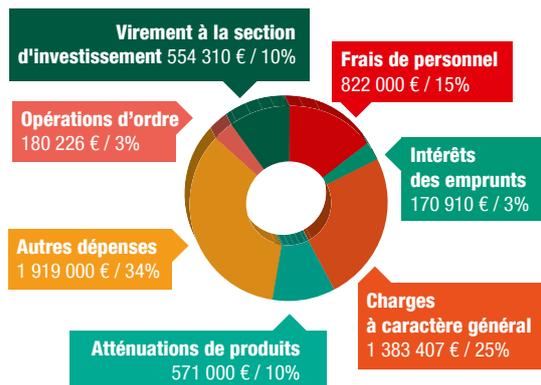
#### Recettes de fonctionnement : 5 600 853 €



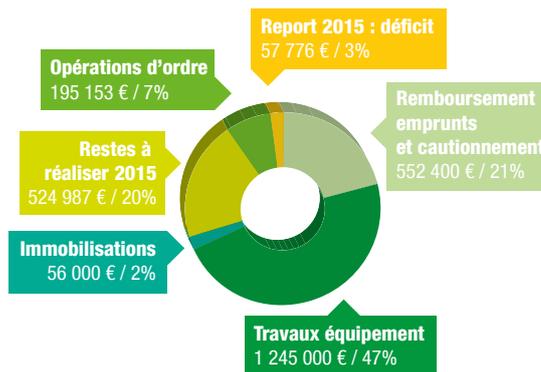
#### Recettes d'investissement : 2 631 316 €



#### Dépenses de fonctionnement : 5 600 853 €



#### Dépenses d'investissement : 2 631 316 €



## Aménagement d'un restaurant scolaire à Venosc Village

La commune a entrepris l'aménagement d'un restaurant scolaire sous l'actuelle école rue du câble ; les travaux seront terminés pour la rentrée scolaire de septembre 2016. Depuis plusieurs années, un service de restauration fonctionne pour les enfants de l'école de Venosc Village au rez-de-chaussée de la salle polyvalente. Depuis juin 2015, c'est un prestataire qui assure la fourniture des repas. Ce choix s'est imposé dans un souci de suivi et de garantie de la chaîne du froid. Une deuxième étape se réalisera à compter de la rentrée scolaire 2016-2017. Grâce à ce nouvel équipement, les enfants - leur nombre varie de 12 à 20 - ne se déplaceront plus à la salle polyvalente et pourront rejoindre cette nouvelle salle de restauration sous leur école. Ce sera un gain de temps et de fatigue pour les écoliers : actuellement, le déjeuner se réalise vers 12h30 et le retour à l'école vers 13h30. Les enfants de la maternelle pourront pour les plus petits se reposer plus tôt. Pour les plus grands, un temps de détente pendant cette pause méridienne se mettra en place.

Ce choix est positif sous plusieurs aspects. En effet, si au départ il s'agit d'un investissement, ce projet est favorable aux enfants. À terme, ce sont également des économies pour la collectivité (coûts de transport). Au titre de l'environnement, c'est également favorable, le véhicule de transport réalisant plusieurs navettes par jour.

Un autre projet sera discuté prochainement : le rez-de-chaussée de la salle polyvalente pourra être disponible pour différentes activités offertes aux habitants et notamment pour les chasseurs. L'objectif est d'assurer une polyvalence entre les différentes demandes. Il est possible également d'envisager l'accueil d'artistes en résidence (troupes de spectacle...) qui, en contrepartie, réaliseront des animations. Cette expérience sera étudiée après l'accueil d'une école de musique aux Chamois cet été.

Michel Balme et Françoise Moreau

## Le Collet

La commune, le SIVOM, le SACO et le SEDI ont réalisé ce printemps la première tranche des travaux de rénovation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et pluviales. L'enfouissement des réseaux électriques et d'éclairage public est aussi réalisé mais sera mis en service lors de la deuxième tranche concernant la station d'épuration. Ces travaux se sont terminés par la réfection des chemins et la création d'un escalier qui permet la descente dans le village de façon plus sécurisée.

Laurent Giraud



Avant travaux



Pendant travaux



Après travaux

## TRAVAUX

### Création d'une zone 30 dans la traversée de Bourg d'Arud

La commune a réalisé au mois de mai un aménagement en peinture et résine afin de réguler la circulation routière dans la traversée de Bourg d'Arud. Cet aménagement visuel ne créera pas de gêne pour le déneigement hivernal et a vocation à faire ralentir les véhicules et à sécuriser les piétons.

Laurent Giraud



### Parking à l'Alleau

En 2015, la Communauté de communes de l'Oisans a installé un container semi-enterré à l'entrée de l'Alleau du haut. Afin de finaliser l'aménagement de cette zone, la commune a créé au printemps un parking de 4 places à proximité de ce container.

Laurent Giraud

### Déboisement autour de l'école des Ougiers



À VENDRE

Pour tout renseignement sur cette vente :  
**Commune de Venosc - Tél. 04 76 80 06 75**

La commune de Venosc a décidé de mettre en vente l'ancienne école des Ougiers. Afin de mettre ce bien en valeur et lui redonner de la vue, elle a fait l'acquisition des parcelles attenantes et fait couper les arbres.

Laurent Giraud

### Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée)

La commune, conformément à la loi, a transmis à la Préfecture de l'Isère son calendrier et son programme de travaux d'adaptation des bâtiments et des espaces publics aux personnes souffrant de tout type de handicap. Le programme de la commune prévoit l'aménagement de sanitaire accessible à la piscine de Venosc, la réalisation d'un seuil à l'école de Venosc pour permettre l'accès aux fauteuils roulants... La quasi totalité des investissements devrait être réalisée cette année.

Agnès Argentier



### Mur de soutènement de la Danchère

La commune a réalisé en fin d'hiver un mur de soutènement sur le premier parking de la Danchère afin de sécuriser cet espace.

Laurent Giraud



### Distributeur de billets à l'Alpe de Venosc

La commune en partenariat avec la BNP a permis l'installation d'un distributeur automatique de billets à côté du point I de l'Office de Tourisme. Ce service est très important pour la vie de notre commune et l'activité économique de nos commerçants.





## Cérémonie du 8 mai

De nombreuses personnes ont assisté à la cérémonie de la victoire du 8 mai 1945 devant le monument élevé à la gloire des combattants de Venosc en présence de M. Laurent Giraud, Adjoint au Maire de Venosc et M. André Dode, Président de l'UMAC.

## Permanences de la commission patrimoine

Depuis le début de l'année, tous les derniers lundis de chaque mois, la commission patrimoine de la commune se réunit en Mairie de Venosc village. Elle est constituée d'élus, d'habitants de Venosc et de résidents ponctuels. Cette rencontre mensuelle permet de travailler sur les projets patrimoine concernant l'Histoire de Venosc et de ses hameaux. Actuellement, la commission prépare une exposition sur les colporteurs fleuristes qui devrait être réalisée en 2017 en échange avec la ville d'Angers. N'hésitez pas à rejoindre cette commission selon vos disponibilités / le rendez-vous a lieu à 15h : si vous souhaitez être informé(e) régulièrement des rencontres et recevoir les comptes-rendus des réunions, vous pouvez contacter la commission patrimoine à : [mairiedevenosc@orange.fr](mailto:mairiedevenosc@orange.fr)

## Modification du PLU

Par délibération en date du 5 octobre 2015, la commune de Venosc a décidé de procéder à la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette procédure n'a aucune conséquence sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ; elle ne vient pas réduire non plus les différentes zones naturelles, boisées ou agricoles. Elle a pour but de corriger quelques erreurs matérielles, de supprimer des emplacements réservés inutiles et d'apporter des modifications mineures pour des projets en cours : création d'un aménagement dans le quartier de l'Alleau, adaptation d'une limite de zone au quartier des Banchets, modification de la réglementation des implantations par rapport aux voies et emprises publiques ainsi que celles par rapport aux limites séparatives. Deux réunions publiques ont eu lieu le 14 avril 2016 à 16h à Venosc Village et à 20h30 à l'Alpe de Venosc.

## Stage école de musique

La commune accueille du 9 au 23 juillet 2016 un groupe de 39 enfants pour un stage de musique. Ce stage comprendra de l'apprentissage musical le matin et des activités sportives ou culturelles l'après-midi. Cette école de musique vient de Paris et proposera deux concerts gratuits le 17 juillet en l'église de Venosc et le 23 juillet à la salle polyvalente.

## Nouvelle rubrique environnement sur le site internet de la commune

Ce printemps, le site internet de la commune s'est étoffé d'une rubrique supplémentaire sur le thème de l'environnement ; nous vous invitons à consulter ces nouveaux écrans « éco-citoyens » :

- un premier écran est consacré aux diverses actions environnementales entreprises par la commune, le SIVOM et la Communauté de Communes de l'Oisans tel que par exemple la mise en place de composteurs, les différentes actions d'économie d'énergie sur l'éclairage public ou bien encore sur la gestion de l'eau avec la rénovation des bassins et lavoirs...
- le second écran traite du tri des déchets, avec la présentation d'une plaquette de la Communauté de Communes de l'Oisans « À vos bacs, Prêts ? Triez ! ».
- le troisième met à la disposition des usagers, par le biais du service [www.comarquage.fr](http://www.comarquage.fr), un dossier thématique complet au sujet du traitement des déchets domestiques : on y trouve des textes officiels et des conseils sur les bons gestes éco-citoyens.
- enfin, le dernier écran présente l'Association Foncière Pastorale créée à l'automne 2015 qui permettra de préserver notre environnement en luttant contre l'invasion des broussailles dans nos terrains qui ne sont aujourd'hui plus cultivés.



## Réouverture de la piscine et des tennis

La période d'ouverture est prévue du 1<sup>er</sup> juillet au 28 août 2016. Les tarifs restent inchangés. Nouveauté cette année : possibilité de paiement par carte bancaire.

TARIFS Piscine		
CATÉGORIE	1 ENTRÉE	CARTE 10 ENTRÉES
Enfant (- de 13 ans)	2€	15€
Adulte	3€	27€
Carte saison été (- de 18 ans)	25€	
Carte saison été (adultes)	40€	
Enfant de - de 4 ans Personne âgée de + de 70 ans	Entrée gratuite	
Prix unique préférenciel de 17h30 à 19h	2€/personne	

TARIFS Tennis	
De 7h à 16h (par heure)	6€
De 16h à 19h (par heure)	7€
De 19h à 21h (par heure)	6€
Carte de 5 heures	23€
Carte de 10 heures	44€

## JEUNESSE

### Classe primaire : classe découverte à Guédelon



Les 13 élèves de la classe élémentaire de Venosc sont partis du 13 au 15 juin à St Frageau (89), au centre d'accueil du Bourdon pour participer, avec les classes d'Auris en Oisans et de Mont de Lans, à une classe découverte sur le thème

du Moyen-âge. Dans le centre d'hébergement, les élèves ont participé à des jeux médiévaux et ont appris des danses médiévales. Aussi, ils ont participé à un repas médiéval (plats et coutumes d'antan étaient respectés). Lors de ce voyage, une journée a été consacrée à la visite du domaine de Guédelon, où des artisans construisent un château fort dans les conditions du XII<sup>e</sup> siècle. Les élèves ont participé à une visite guidée du château et ils ont pu observer et échanger avec les artisans ainsi que participer à un atelier de taille de pierre ou de poterie, en fonction de leur âge.



### Classe maternelle : sortie dans la Drôme

La classe maternelle de Venosc a passé la journée du 21 juin à Indian's Vallée (camps indiens) à Beuregard (26) avec la classe maternelle de Mont de Lans. Les élèves ont pu s'exercer à différents jeux d'adresse, écouter des histoires amérindiennes, découvrir la faune amérindienne ainsi que des objets utilisés par les indiens d'Amérique. Ils ont également pu assister à un spectacle illustrant l'amitié entre les chevaux et les indiens ainsi que les différentes techniques de chasse.



### Stage piscine

Durant les vendredis après-midis du 29 avril 2016 au 24 juin inclus, ainsi que le jeudi 30 juin, les élèves de l'école de Venosc sont allés à la piscine pour suivre un cycle d'apprentissage de natation. Les élèves prennent le bus pour se rendre à la piscine de Gavet afin de participer à une séance de 45 min, pour les CP, CE1, CE2 ou de 30 min pour les maternelles, encadrée par les maîtres-nageurs, les enseignantes et un parent agréé bénévole. Grâce à ces séances de piscine, les élèves ont appris à flotter, s'immerger et à se déplacer dans l'eau en réponse aux programmes d'enseignement. Certains élèves de CE1 et CE2 commencent déjà à apprendre la technique du crawl.

### Prix départemental projet d'école

L'année dernière, les élèves des classes de Mont de Lans et de Venosc ont travaillé sur les différentes formes de discriminations et les différences qui existent entre les personnes. Ils ont appris à repérer les stéréotypes et les situations discriminantes. Afin de partager leur travail et de sensibiliser, leurs travaux ont été exposés durant l'été 2015 à la médiathèque des 2 Alpes. Cette année, ce travail a permis aux élèves de remporter le 1<sup>er</sup> prix DDEN (Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) de la citoyenneté. Ce prix leur a été remis officiellement le 1<sup>er</sup> juillet 2016 au Conseil départemental en présence des deux maires, Stéphane Sauvebois et Pierre Balme (voir article p.8).

## VIE SOCIALE

### Sortie journée des séniors

« Le mercredi 15 juin, de bon matin, nous avons pris la route en direction de Vinay pour effectuer la visite commentée du Grand Séchoir consacré au pays de la noix. Pour un déjeuner convivial et à « l'esprit du Terroir », nous sommes partis jusque Serre Nerpol. L'après-midi a été consacré à la visite découverte de la Galicière, ancienne usine de moulinage de la soie. Puis nous sommes rentrés après une agréable journée placée sous le signe de la convivialité, en attendant le prochain voyage... »



### Le voyage des séniors au mois de septembre

Cette année, le CCAS de Venosc propose aux séniors de notre commune un séjour à Marseille du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2016. Au programme, la visite des Carrières de Lumières aux Baux de Provence, du quartier du Panier et du Mucem à Marseille, de Saint-Rémy de Provence, des croisières jusqu'aux îles du Frioul et aux Calanques de Cassis...

### Rencontre sur le thème de la santé mentale

Dans le cadre des projets santé proposés par « le Collectif santé de l'Oisans », des temps de formation et de sensibilisation sur diverses thématiques sont proposés à l'ensemble des acteurs de proximité de l'Oisans : professionnels de santé libéraux, du social, du paramédical, les élus, les salariés communaux, les habitants relais... L'objectif étant de permettre aux acteurs de renforcer leurs compétences, d'améliorer leur capacité à aborder certains problèmes de santé avec leurs publics et d'échanger entre eux afin d'améliorer l'offre de services existante sur l'Oisans.

Lundi 13 juin 2016, des professionnels du médico-social, et des habitants-relais se sont réunis aux 2 Alpes pour échanger sur la thématique de « la santé mentale ». Un professionnel de l'IREPS – délégation Isère (Instance Régionale d'Éducation et Promotion pour la Santé) a animé ce groupe de réflexion. Cette rencontre a permis de travailler les représentations de la « santé mentale » pour chacun. Cela a aussi été l'occasion pour les acteurs de poser leurs questions et de partager leurs constats sur le territoire de l'Oisans :

- La souffrance de certains habitants face à la saisonnalité
- Quels sont les relais, vers qui orienter les habitants ?
- Quelles limites entre souffrance psychosociale et maladie mentale ?

Ces temps de sensibilisation sont l'occasion pour les professionnels d'apprendre à se connaître, de valoriser les ressources locales et de mieux cerner les spécificités du territoire de l'Oisans. L'évaluation très positive de ces temps montre un réel intérêt des acteurs de l'Oisans pour des temps de formation sur les questions de santé. L'itinérance de ces formations a également été très appréciée par les professionnels, leur permettant de se former sans se déplacer forcément à Grenoble.

Marie-Donatienne Visseaux, Chargée de projets IREPS Rhône-Alpes délégation Isère et Alice Coste, Membre du Collectif santé en Oisans.

## PROJETS

### Diagnostic de l'éclairage public de la commune

Sur préconisation de Gilbert Veyrat, la commune a confié l'automne dernier une mission de diagnostic de l'éclairage public sur l'ensemble des hameaux et de la station au SEDI. Ce diagnostic a été présenté à la commune le 30 mai dernier et il en ressort que des économies intéressantes peuvent être réalisées sur nos consommations sous réserve de quelques dépenses d'investissement. Il est notamment préconisé d'installer désormais uniquement des luminaires équipés de LED lors de nouveaux travaux, ce que nous avons fait sur l'avenue de la Muzelle, et de préparer un plan de remplacement pluriannuel de toutes nos vieilles ampoules par des led, ce que nous avons commencé à faire notamment sur l'éclairage de la télécabine de Venosc. Nous allons ainsi diviser par plus de 10 nos consommations.

### Aménagement du tour de la place de Venosc

Dans la continuité de l'aménagement de l'avenue de la Muzelle, la commune va poursuivre cet automne ses travaux de reconfiguration de l'espace public autour de la Place de Venosc. Vous pouvez consulter le plan du projet en Mairie annexe.

### Agrandissement du cimetière de Venosc

La commune de Venosc, dans le cadre d'un projet d'aménagement situé au-dessus du cimetière, souhaite réaliser l'extension de celui-ci. Le projet prévoit en priorité la réalisation d'un passage permettant l'accès entre le cimetière du bas et sa future extension au-dessus. Cet espace comprendra un columbarium et un jardin du souvenir.

### Révision du PLU

L'enquête publique s'est déroulée du 31 mai au 30 juin 2016 et le Conseil Municipal devrait adopter cette modification début août. D'ici la fin de l'année 2016, une révision générale du PLU sera nécessaire pour la mise en conformité avec les nouvelles réglementations.

## TOURISME

# OT Venosc village

L'Office de tourisme de Venosc vous propose cet été un programme bien chargé avec de nombreux concerts et ses traditionnelles fêtes : **le 14 JUILLET - FÊTE DU BOIS** • **le 28 JUILLET - MARCHÉ ARTISANAL** • **le 4 AOÛT - MARCHÉ DE POTIERS** • **le 10 AOÛT - JOURNÉE DES ARTS FORAINS.**



Au niveau des concerts, cette année, l'Office vous propose des styles totalement différents avec des concerts enfants, un concert de Gospel, et des concerts classiques... Retrouvez toutes les dates sur notre site [www.venosc.com](http://www.venosc.com)

Le soutien du Conseil général nous permet cette année d'étoffer 2 événements : lors de la Fête du Bois, des professionnels licenciés ont fait des démonstrations de bûcheronnage avec pas moins de 6 épreuves : hache horizontale, hache verticale, passe-partout, Springboard Tronçonneuse prototype (Hot saw), Tronçonneuse de série, un véritable spectacle de force !

Pendant la journée des Arts forains, de nombreuses compagnies de spectacle vous proposeront des shows de qualité.

Au niveau des équipements : en partenariat avec la commune de Venosc, 2 sentiers de découverte ont été mis en place venant ainsi compléter celui des 2 Alpes. Deux balades faciles permettant de découvrir le patrimoine bâti et le patrimoine naturel de Venosc grâce aux panneaux installés tout le long de ces sentiers. Une brochure « Les montagnes de Venosc vous racontent... » est à votre disposition dans les OT de Venosc et des 2 Alpes ou en mairie de Venosc.

Nous sommes ravis de pouvoir proposer toutes ces activités et animations, en espérant qu'avec la Loi Notre, l'Office de tourisme de Venosc tel que nous le connaissons aujourd'hui, ne disparaisse pas.



« Créé en 1947 dans le but de faire connaître Venosc et la vallée du Vénéon aux touristes et afin de maintenir une activité pour faire vivre les gens du cru, Venosc a été petit à petit « oublié » face à l'attrait grandissant de la station des 2 Alpes. En 1975, les jeunes bien décidés à rester au village ont repris cette association pour en faire tout doucement un Office de tourisme dynamique qui emploie

aujourd'hui 2 personnes à l'année et un saisonnier. Il serait dommage que toutes ces bonnes volontés qui ont essayé de faire vivre le village et la vallée voient leurs efforts déçus. Nous comptons sur nos élus pour trouver la solution la mieux adaptée au maintien de cette structure et nous les remercions par avance. »

L'équipe de l'Office de Tourisme

# Actualité des 2 communes

## INFOS PUBLIQUES DES COMMUNES

### La commune nouvelle « Les Deux Alpes »

Après de longs mois de travail, de réflexions, de réunions publiques, enquêtes et expertises, ce jeudi 23 juin 2016, les conseils municipaux de Mont de Lans et de Venosc ont voté simultanément et à l'unanimité la création de la commune nouvelle «Les Deux Alpes». Les délibérations concordantes des deux conseils municipaux ont été transmises au Préfet de l'Isère qui prendra un arrêté créant la commune nouvelle «Les Deux Alpes» avant le 30 septembre. Elle verra alors officiellement le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

À cette date, la commune nouvelle des Deux Alpes aura une véritable existence. La charte qui définit les grands principes politiques et de fonctionnement a été votée par les deux conseils municipaux (cf. *extraits joints*). C'est donc une gouvernance partagée et en alternance qui administrera la nouvelle collectivité jusqu'en 2020. Les élus s'engagent avec confiance et espoir dans cette nouvelle ère de progrès pour la station des 2 Alpes et ses vallées.

#### Extraits de la charte de la commune nouvelle « Les Deux Alpes »

##### PRÉAMBULE

Après avoir rappelé les principes fondateurs de la demande, les objectifs prioritaires assignés au projet, les communes de Venosc et Mont-de-Lans ont établi la présente charte qui a vocation à régir la commune nouvelle.

##### Article 2.1 – Conseil municipal jusqu'en 2020

La commune nouvelle est dotée d'un conseil municipal qui sera composé, durant la période transitoire, c'est-à-dire jusqu'au prochain renouvellement des conseillers municipaux prévu en 2020, de l'ensemble des membres des conseils municipaux des anciennes communes.

##### Article 2.2 – Conseil municipal après 2020

À compter du prochain renouvellement des conseils municipaux prévu en 2020, le conseil municipal de la commune sera composé conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales alors en vigueur.

##### Article 3.1 – Maire de la commune nouvelle

Le maire de la commune nouvelle est élu par le conseil municipal de la commune nouvelle. Il est prévu que durant la période intermédiaire chacune des communes historiques sera représentée à égalité de temps au poste de maire de la commune nouvelle, dans le respect des conditions prévues au

code général des collectivités territoriales.

Conformément aux dispositions légales, après le prochain renouvellement des conseillers municipaux prévu en 2020, les fonctions de maire de la commune nouvelle et de maire délégué seront incompatibles. Avant ce renouvellement, il est possible de cumuler ces fonctions.

##### Article 8 – Principe de l'institution de communes déléguées

Conformément aux dispositions de l'article L. 2113-10 du code général des collectivités territoriales, des communes déléguées dites commune déléguée de Venosc et commune déléguée de Mont-de-Lans et reprenant respectivement les limites territoriales des communes de Venosc et de Mont-de-Lans sont instituées au sein de la commune nouvelle.

##### Article 9.2 – Rôle et compétences des communes déléguées

Chacune des communes déléguées dispose d'une annexe de la mairie (mairie historique) dans laquelle sont établis les mariages et les actes d'état civil concernant les habitants de la commune déléguée. Sous réserve de l'accord préfectoral, elles disposeront d'un bureau de vote. Chacune des communes déléguées conserve son secrétariat et son accueil qui devient

guichet unique pour toutes les compétences de la commune déléguée ainsi que celles attribuées aux communes déléguées.

Les compétences des communes déléguées sont celles dévolues par la loi et celles qui ont fait l'objet d'une délégation particulière de la part de la commune nouvelle.

##### Article 9.3 – Maire et Adjoints du conseil des communes déléguées

**9.3.1** – Le maire délégué sera le maire de l'ancienne commune en fonction au moment de la création de la commune nouvelle, et ce jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal.

Après le renouvellement, il sera élu par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres dans les conditions fixées à l'article L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales.

À compter de ce renouvellement, les fonctions de maire de la commune nouvelle et de maire délégué sont incompatibles.

Le maire délégué exerce également les fonctions d'Adjoint au maire de la commune nouvelle.

##### Article 9.4 – Rôle du maire de la commune déléguée

La compétence du maire de la commune déléguée est définie par la loi : il est officier d'Etat civil et officier de police judiciaire.

Il peut être chargé, dans la commune déléguée, de l'exécution des lois et règlements de police et recevoir du maire les délégations prévues aux articles L. 2122-18 à L. 2122-20 du code général des collectivités territoriales.

##### Article 14.1 - Principes applicables jusqu'en 2020

Chaque année, les communes déléguées disposeront d'une dotation d'investissement propre et d'une dotation de fonctionnement propre comprenant une dotation de gestion locale et une dotation d'animation. Ces dotations seront arrêtées par le conseil municipal de la commune nouvelle lors du vote du budget général. Les volumes alloués à chaque commune déléguée prendront notamment en considération les apports financiers des communes originaires.

La capacité d'investissement et les apports financiers des communes historiques seront affectés prioritairement au financement des investissements réalisés sur ce qui constituait le territoire de cette commune.

##### Article 14.2 - Principes applicables après 2020

Le conseil municipal de la commune nouvelle devra veiller à répartir équitablement le programme d'investissement sur le territoire de façon à permettre son développement harmonisé.

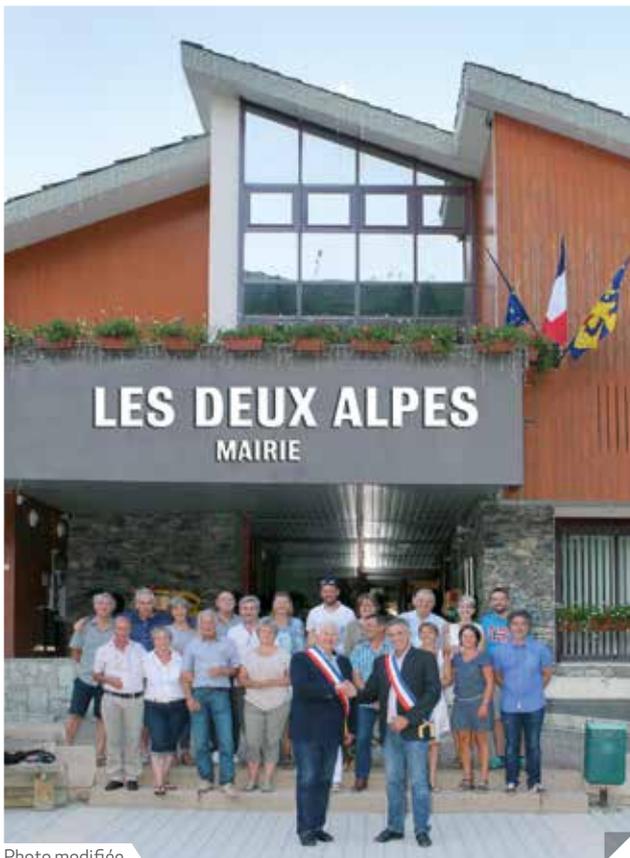


Photo modifiée



Les conseils municipaux de Mont de Lans et de Venosc lors du vote pour la commune nouvelle le jeudi 23 juin



Les délibérations du Conseil municipal de Mont de Lans et Venosc concernant la création de la Commune nouvelle

## Journées de prévention routière

Les services de la police municipale de Venosc et de Mont de Lans ont organisé une journée de prévention routière pour la classe CM1-CM2 du groupe scolaire des 2 Alpes. Après un parcours d'agilité et de reconnaissance des panneaux de signalisation routière (sur le nouveau parking de Côte Brune), les élèves de Mme Champon se sont vus remettre le permis vélo ainsi qu'une fiche mémo sur les comportements à adopter en vélo.



## Un spectacle de Noël féerique

Depuis deux ans, les communes de Mont de Lans et de Venosc offrent ensemble un spectacle de Noël aux enfants de la station et des villages. Cette année, le Club Musical s'associe à elles pour proposer aux enfants une mise en scène de l'œuvre « Casse-Noisette » de Tchaïkovski. En lien avec l'enseignement musical dans les écoles ayant pour thème le ballet en 2016-2017, un orchestre philharmonique composé du Brass Band des Savoie et du Quintette Millenium emportera les enfants dans la féerie de Noël. Tout l'automne, les équipes enseignantes, l'école de Musique et le Centre de loisirs dans le cadre des nouvelles activités périscolaires, prépareront ce projet. Pour ce programme exceptionnel, les deux communes vont également solliciter la participation de toutes les écoles et le soutien des communes du Haut-Oisans. Ce spectacle féerique sera suivi en soirée d'une représentation ouverte au public et du pot de l'amitié par l'Office de Tourisme des 2 Alpes.

Franoise Moreau et Maryvonne Dode

## Le club de basket des 2 Alpes

Le club de basket existe depuis maintenant 11 ans et ce sont 43 licenciés dont 36 enfants. Chaque année, le Club des 2 Alpes participe au championnat de l'Isère de la rentrée scolaire jusqu'au mois de décembre. Les rencontres entre les clubs sont organisées dans tout l'Isère et les enfants disputent des matchs chaque samedi dans des villes et villages différents. Le Palais des sports est la salle qui accueille les rencontres mais c'est aussi le lieu des entraînements. Plusieurs basketteurs du club ont été sélectionnés et remarqués par la fédération de l'Isère : Nathan Tchiboza sélectionné au niveau départemental en 2014, Oscar Rochoaix détection Isère en 2005 et Elijah Descours participe en 2015 à la finale départementale challenge U13 (fait partie des 10 meilleurs joueurs de l'Isère).

Chaque année, Valérie Parpaillon, entraîneur du club, emmène les enfants de chaque catégorie au tournoi de Grenoble le jeudi de l'Ascension et au tournoi de Serre Chevalier fin juin. Le club aimerait développer des activités et des animations pour la période estivale en proposant des tournois 3x3, des rencontres habitants vacanciers. « Ce sont des animations assez faciles à mettre en place et très fédératrices. J'ai l'expérience d'en avoir organisées dans d'autres villes et c'est une activité qui peut se partager et se pratiquer en famille. » Valérie Parpaillon entraîneur du club. Ce sport collectif apporte aux enfants des valeurs de solidarité et fédère un groupe pour la victoire ou tout simplement pour le plaisir de jouer ensemble. C'est un club actif et une activité sportive à préserver pour les enfants mais également pour les adultes afin de proposer une diversité sportive aux 2 Alpes. Le club participe au Pass multi-activités proposé par l'Office de Tourisme et cet hiver des vacanciers ont pu jouer au basket avec les membres du club.



Nos 5 basketteurs des 2 ALPES ont participé le samedi 25 Juin au tournoi aux sommets de Serre Chevalier. Ils ont rencontré Thomas, n°5 français de 3x3 et quart de finaliste au championnat du monde de 1x1. Ils ont pu jouer avec lui.

Pour les inscriptions ou toutes informations complémentaires vous pouvez contacter Valérie Parpaillon au 06 20 32 52 42. Les entraînements reprendront à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016

## Pratiquer le trail aux 2 Alpes et en Oisans

La Base d'accueil principale en Oisans est située à l'Office de tourisme de Villard Reculas. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les parcours, conseils, topos et un accès gratuit à la plateforme web [www.stationdetrail.com](http://www.stationdetrail.com) est proposé et à la disposition des visiteurs. Vous pouvez également tester du matériel, et disposer de vestiaires et douches. La station des 2 Alpes est une base d'accueil secondaire et propose, carte, itinéraire et conseils. Le trail en Oisans ce sont 17 parcours balisés, gratuits et géo localisés de 3 à 50 kms à travers les plus beaux sentiers. Les itinéraires sont classés par niveaux de difficultés à l'identique des pistes de ski (du vert au noir). C'est une activité qui s'est fortement développée en été mais aussi en hiver. La station des 2 Alpes propose le Snow trail dans le courant du mois de janvier depuis 4 ans. Ce sont plus de 500 traillieurs qui affrontent le froid et les pentes enneigées. Le trail, c'est une activité sportive mais c'est aussi avant tout un esprit de liberté. Outre les performances, il règne dans les rassemblements et les courses un climat de partage autour de la difficulté et de l'entraide. Cependant la pratique de la course en montagne seul ou en groupe se démocratise et attire un public toujours plus nombreux. Il est important de respecter la faune et la flore et de ne laisser aucune trace derrière son passage.



Toute l'équipe des 2 Alpes

## La course des massifs 2016

Lundi 14 mars s'est déroulée la traditionnelle « Course des Massifs » qui a rassemblé 256 élèves issus de 12 classes de CM2 ou multi-cours de la vallée de la Romanche et de l'Oisans. Accueillie par la station des 2 Alpes, cette journée s'est déroulée en deux temps :

- La matinée a été consacrée au ski : sous la houlette de 22 moniteurs ESF et de leurs enseignants, les élèves répartis dans 13 équipes (écoles mélangées) se sont affrontés, amicalement, lors d'épreuves, de ski de piste, ski de fond ou snowboard, adaptées au niveau de chacun.
- Après une pause déjeuner ensoleillée, chacun a pu découvrir ou s'initier aux spécificités du milieu montagnard, à travers des ateliers variés : construction d'igloo, fabrication de la neige de culture, secours en montagne, damage, faune et flore, histoire de la Résistance...

Après les allocutions de Mme Pourchet, Inspectrice de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Grenoble 4, et de Monsieur Sillon, directeur de l'ESF des 2 Alpes, les élèves se sont vus offrir le goûter avant de reprendre le chemin de leurs écoles.

Nul doute que cette journée pleinement réussie grâce à l'implication de tous les enseignants, parfaitement « coachés » par Marion Badia, saura être prolongée et exploitée lors des apprentissages en classe...en attendant le rendez-vous 2017 à l'Alpe d'Huez !

Corinne Bousigue, CPC Grenoble 4, © Course des Massifs

## Yoann Bonato : 2016

« Une saison incroyable se profile avec un double programme ! Je vais donner le meilleur de moi-même comme à chaque fois pour remercier les personnes qui croient en moi ! » Yoann

### ■ CALENDRIER 2016 WRC-2

- Rallye Monte-Carlo (21 au 24 janvier 2016)
- Rallye du Portugal (19 au 22 mai 2016)
- Rallye de Sardaigne (9 au 12 juin 2016)
- Rallye de Pologne (1 au 3 juillet 2016)
- Rallye de Finlande (28 au 31 juillet 2016)
- Rallye d'Allemagne (18 au 21 août 2016)
- Rallye de France - Tour de Corse (29 septembre au 2 octobre 2016)

### ■ CALENDRIER 2016 CHPT de FRANCE

- Rallye Lyon-Charbonnières Rhône (21 au 23 avril 2016)
- Rallye du Limousin (16 au 18 juin 2016)
- Rallye Aveyron Rouergue Midi-Pyrénées (7 au 9 juillet 2016)
- Rallye Mont-Blanc - Morzine (1 au 3 septembre 2016)
- Critérium des Cévennes (27 au 29 octobre 2016)
- Rallye du Var (24 au 27 novembre)

**Vous pouvez suivre tous ses résultats sur son site :**

[www.yoannbonato.com](http://www.yoannbonato.com) et sur les pages Facebook / Yoann Bonato et CHL Sport Auto.



© Sophie GRALLON

## Inauguration du Café-Musée Chasal Lento

Mardi 28 juin à 18h, la municipalité de Mont de Lans a inauguré le nouvel espace du musée Chasal Lento : le Café-Musée. En effet, pour faire vivre cet endroit et le mettre au cœur de la vie des habitants, un espace de convivialité a été créé. Ce Café-Musée apporte également au village un lieu où les visiteurs pourront prendre un verre dans une ambiance conviviale et découvrir l'histoire des gens d'ici.

Ce projet permet au musée Chasal Lento de se réinventer pour que la culture soit au cœur de la vie des habitants et partagée avec les vacanciers. Pour célébrer l'inauguration, un concert du groupe Irish Kind Of, le plus irlandais des groupes Celtic français a été donné dans la cour du musée. Cette manifestation ouverte aux habitants mais également aux vacanciers a réuni une centaine de personnes autour des

élus de Mont de Lans mais également beaucoup d'élus de Venosc qui ont souhaité être présents pour soutenir cette initiative et marquer leur adhésion au projet.

Le maire de Mont de Lans a remercié Babeth Besnier, ancienne première adjointe à l'origine de la création du musée, qui a œuvré pendant plus de 20 ans à la conservation et la transmission du patrimoine local. C'était aussi, une belle occasion pour lui souhaiter un joyeux anniversaire. Beaucoup d'émotions !

Lou, Olivia Capucine et Adam, élèves de l'école de musique des 2 Alpes sont venus avec leurs parents, interpréter sur le piano du musée et à la flûte un récital. Ils ont offert à tous les convives beaucoup de plaisirs et ont donné la note de convivialité que les élus souhaitent développer au sein du Café-Musée. | Maryvonne Dode



## Mémoire : la télévoiture du Diable

*Décembre 1956, les puristes qui montaient à peaux de phoque ne seront désormais plus les seuls à dévaler la piste mythique du Diable, la Télévoiture multicolore du Diable est née et avec elle celle qui allait devenir l'une des plus grandes stations de ski d'Europe : Les 2 Alpes. Tout avait commencé deux ans plus tôt à l'initiative d'Étienne Martin, alors maire de Venosc, le 10 mai 1954 dans le bar de l'hôtel des Neiges.*

### Une réunion Historique

C'est à « l'hôtel des neiges » que se tient le 10 mai 1954 la réunion qui va lancer la création d'une Télévoiture sur le Diable. L'objet de la rencontre est de créer une Société à responsabilité limitée : « Télévoiture » du Diable ». Cette expression peut surprendre mais c'est celle de l'époque. Vingt-huit personnes étaient présentes lors de cette création : Étienne Martin, élu Maire de Venosc le 28 Octobre 1945 et également propriétaire de l'Ardoisière de Venosc et de l'hôtel « La Belle Étoile ». Olympe Martin veuve Aimé-Bot, la grand-mère de Rose-Marie Charlaix-Salmon, d'Hélène Pons, de Michèle Cortes et Annie Canavesi ; Louis et Émile Guignard moniteurs, Jean Bert : propriétaire de l'hôtel des Neiges, Cyprien Guignard, père d'Armand Guignard et d'Arlette Giraud (Chalet hôtel), Marceau Carnino, l'époux de Georgette et père de Pascal et Philippe, son frère Michel est également présent, Daniel Veyrat de la Dançhère, Robert Giraud hôtelier à Venosc, Léon Argentier (agent EDF), Joseph et René Balme (également agents Edf), Louis Vieux époux de M<sup>me</sup> Marie Vieux Martin, Fonfon Balme transporteur à Venosc, Henri Balme des Gauchoirs, Pierre Turc (hôtelier à Saint-Christophe), Auguste Gonon, hôtelier au Chambon et qui sera élu Maire de Mont de Lans en 1959. Plusieurs commerçants et entrepreneurs de Bourg d'Oisans, M<sup>rs</sup> Bellin, Barbaglia, Sebellin, Verney. À l'issue de la réunion, Étienne Martin, Jean Bert, Louis Guignard sont nommés cogérants. Parmi les présents, certains sont devenus actionnaires soit par apport financier, par apport en terrain, par droit de passage, ou en contribution par son travail, et certains d'entre eux avaient les deux casquettes, actionnaires et employés.

Les gérants font appel à l'entreprise grenobloise Neyret-Beylier qui vient de mettre au point une télécabine biplace débrayable standardisée : la « Télévoiture ». Les cabines sont réalisées par un carrossier de Grenoble, la société Belle-Clot. Le

chantier démarre au printemps 1956, L'ensemble des travaux a été suivi par Henri Joubert, beau-père de Pierre Balme, l'actuel maire de Venosc, en qualité d'ingénieur spécialisé dans la construction de téléphériques. Le premier exemplaire est mis en service aux Deux Alpes le 26 décembre 1956. Le débit horaire est de 300 personnes et les cabines sont à 2 places. La veille, une célébration eucharistique se déroulait à « la Chapelle Saint-Benoît » pour la première fois.

En 1972, après 16 ans de bons et loyaux services, il fut remplacé par une télécabine Pomagalski de 4 places, « les œufs rouges ».

- Débit en montée : 960 p/h
- Débit en descente : 960 p/h
- Vitesse d'exploitation théorique : 4 m/s

Avec le succès de la station et de la piste, et bien que le débit soit trois fois supérieur à la Télévoiture, les queues sont toujours impressionnantes, aussi pour y remédier Deux Alpes Loisirs propose d'installer à la place un télésiège. Il est réalisé en 2013 et depuis ce télésiège débrayable du « Diable » 6 places assure la liaison :

- Débit à la montée : 2200 personnes/h (100%)
- Débit à la descente : 1100 personnes/h (50%)
- Vitesse d'exploitation : 5,5 m/s.

Les œufs rouges ont vécu, mais ils ne sont pas morts, à la suite d'une vente aux enchères au profit du Téléthon, si certains sont restés aux 2 Alpes, d'autres sont partis à Lyon, Chamonix, Paris, ...

Non ils ne sont pas morts, ils retracent l'histoire de Venosc, de l'Alpe et des pionniers qui ont fait « Les 2 Alpes ».

| Michel Balme



© Paul MICHEL

## Exposition de Michel Serraz

**Du 15 juillet au 31 Août « Michel Serraz » expose à Venosc village, dans l'espace Musée de la Mairie, ses « Sculptures et Dessins ».**



Lors de la réalisation de la nouvelle mairie en février 2007, un espace « Musée » est aménagé dans le hall pour une exposition permanente « Gens de Venosc ». Récemment, il a été décidé d'organiser de façon ponctuelle des expositions à thèmes. À l'automne, ce fut celle des « Poilus de Venosc, 1914-1918 ». Cet été, le lieu accueille un artiste qui réside l'été à l'Alleau de Venosc : « Michel Serraz ».

Il est né le 2 Août 1925 à Paris. En 1946, il suit les cours de l'École des Beaux-Arts de Paris et dès 1948, il s'installe comme sculpteur. Dès lors, il embrasse une longue carrière artistique et il reçoit de nombreux prix. Il est connu et reconnu, exposé en France et en Europe, dans des galeries, musées...

### Et Venosc dans ce parcours ?

Le Foyer Saint-Benoît, créé en 1946 par le Père Jean de Roedenbeck a attiré de nombreux jeunes à Venosc, La Bérarde et aux Deux Alpes. Michel Serraz a ainsi rencontré Danielle Marigot, lors d'un stage de montagne à La Bérarde. Ils se sont mariés à La Mairie de Saint-Christophe en Oisans et à La Chapelle de La Bérarde le 22 août 1959. La maison familiale des Marigot est située à l'Alleau où Michel Serraz qui réside l'été à Venosc a installé un petit atelier. Leurs aïeux étaient des colporteurs « fleuristes », ils ont également un lien de parenté avec la famille « Jayet-Dussert » et celle de Joëlle et Éric Depraillies. Un petit clin d'œil également : Michel Serraz et Jean Hautinguiraut (père de Sophie Martin-Hautinguiraut), auteur de nombreuses œuvres sur notre commune, avaient noué une amitié.

Nous vous invitons à venir découvrir cette très belle exposition : les sculptures et les dessins de l'artiste nous offrent un univers tout en mouvement « dans un rapport harmonieux avec la nature », nous invitant à un « jeu » d'équilibriste, dans « la danse » et « dans la vie »... | Michel Balme

# Notre Intercommunalité

## FINANCES SIVOM

### Budget 2016

La part du budget 2016 du SIVOM consacrée à la section de fonctionnement s'élève à 4 902 629,20 €, dont un excédent de fonctionnement reporté de 2015 de 608 904,20 €, et celle consacrée à la section d'investissement s'élève à 2 615 659,02 €.

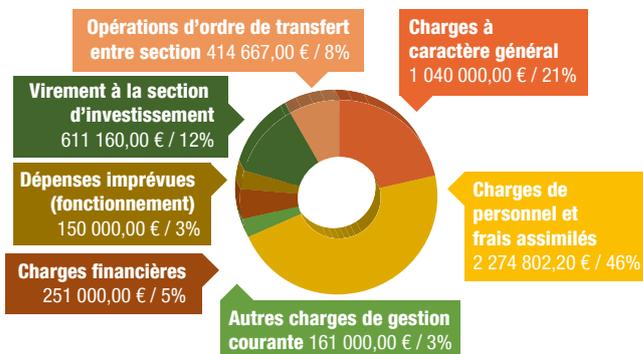
Ce budget reste, tout comme l'année précédente, un budget de rigueur, par le maintien des contributions communales, à même hauteur qu'en 2015, s'élevant au total à 4 062 725 €, soit 83 % des recettes de fonctionnement du Sivom.

La contribution annuelle de Mont de Lans s'élève à 2 683 409 €, soit 223 617, 41€ mensuellement, celle de Venosc à 1 379 316 €, soit 114 943€ mensuellement.

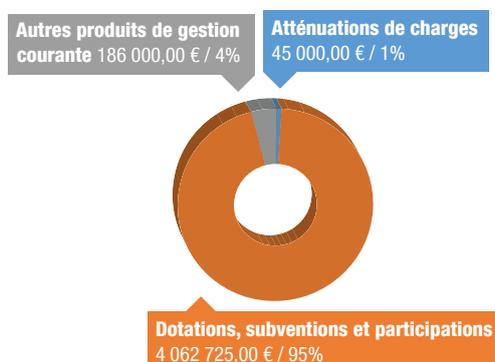
Pour l'année 2016, avec un emprunt de 1 300 000 €, il est inscrit pour les programmes d'investissement une somme de 1701 426€ dont les principaux travaux sont : le plan neige 2016, les travaux de réseaux d'eaux pluviales, les études du Lac de la Mura et du programme de la Maison des 2 Alpes, la mise en place du wifi, la dématérialisation comptable, l'évolution des logiciels informatiques des marchés publics, les acquisitions de matériel, l'outillage de voirie, l'outillage des ateliers, le remplacement de véhicules, le matériel de bureau et informatique.

#### Répartition du budget 2016

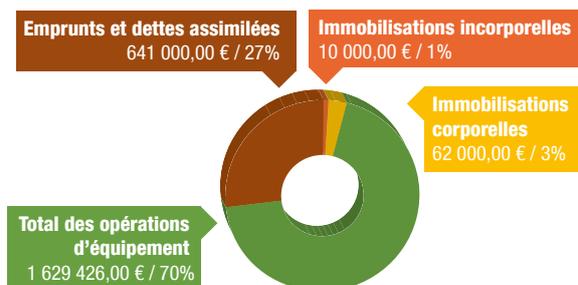
##### Dépenses de fonctionnement



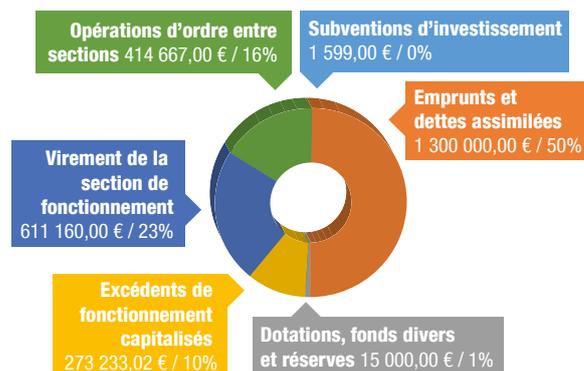
##### Recettes de fonctionnement



##### Dépenses d'investissement



##### Recettes d'investissement



### Le Wifi

Le Sivom des 2 Alpes en collaboration avec DAL envisage de mettre en place des bornes wifi en libre accès réparties sur le domaine skiable et sur la partie urbaine de la station des 2 Alpes. Au total, ce seront 17 bornes qui pourraient être mises en place sur le domaine skiable entre 2100 m et 3200 m et 12 sur la station. Un prestataire de service est missionné pour réaliser une étude de couverture du signal de chaque borne début juillet 2016, permettant de confirmer la bonne répartition des bornes envisagées sur le territoire. L'investissement total de cette opération est estimé à environ 500 K€ HT.

### Débit neige de culture

La garantie d'enneigement est un enjeu majeur pour notre station. Celui-ci est aujourd'hui assuré par une installation de neige de culture comprenant env. 200 enneigeurs répartis sur le domaine skiable entre 1300 et 2200 m d'altitude et alimentés depuis l'usine à neige des Crêtes qui puise l'eau dans le lac du Grand Plan du Sautet situé à 2300 m d'altitude.

Cette installation a aujourd'hui un débit instantané maximum de 700 m<sup>3</sup> xhr.

Les périodes de froid étant de plus en plus courtes, nous devons agir afin de continuer à garantir un enneigement de qualité. C'est pourquoi, en collaboration avec DAL, nous avons engagé des études pour remettre l'installation neige à niveau et lui permettre d'atteindre un débit instantané de 2000 m<sup>3</sup> xhr.

Le montant des travaux est estimé à environ 2 M€ HT. Ceux-ci devraient démarrer en mai 2017 pour être opérationnels dès l'hiver 2017/2018.

Dans le même temps nous avons relancé l'étude sur le lac de la Mura qui avait reçu un avis favorable provisoire de l'ensemble des services de l'état, mais malheureusement non confirmé suite à un vice de forme

Un dossier réactualisé devrait pouvoir être déposé pour une 1<sup>re</sup> relecture des services de l'état d'ici fin juin 2016, afin de nous permettre de déposer un dossier définitif d'ici la fin de l'année 2016.

Didier Lecot, directeur des services techniques

## PROJET CCOISANS

### La géolocalisation

Les navettes circulant sur la station des 2 Alpes sont géolocalisées depuis maintenant plusieurs années. Aujourd'hui, 13 arrêts sont équipés de bornes d'informations voyageurs permettant de connaître le temps théorique d'attente pour l'arrivée de la prochaine navette.

Conscients de la nécessité de faire évoluer cette installation avec des informations plus proches des utilisateurs, nous avons engagé le développement d'une nouvelle application, qui sera accessible à tous à partir d'un smartphone ou d'un ordinateur, permettant de connaître en temps réel le positionnement des navettes et des arrêts en fonction de sa propre géolocalisation.

Cette application devrait être accessible à partir d'un code barre mis en place à chaque arrêt dès le début de l'été 2016, et à partir du site de l'office du tourisme à la mi-juillet.



© Arnaud GUERAND

## 2 OT 2 ALPES : Les événements de l'hiver 2016/2017 et de l'été 2017 aux 2 Alpes

### → HIVER 2016/2017

- Du 22 au 23 octobre 2016 **Enjoy the glacier**
- Du 29 au 30 octobre 2016 **High Test Décathlon**
- Du 3 au 10 décembre 2016 **Powder week (D)**



- Du 10 au 17 décembre 2016 **Rise Festival (GB)**
- Du 21 au 28 décembre 2016 **Féerie de Noël**
- Samedi 21 janvier 2017 **Les 2 Alpes Night Snow Trail**
- Mercredi 22 février 2017 **Tentative de record du monde de descente aux flambeaux**
- Du 18 au 25 mars 2017 **Snowfest (RO)**
- Samedi 18 mars 2017 **Défi Vertical (ski de randonnée)**
- Mars 2017: **Snowzone (D)**
- Mars 2017: **Unichamp (D)**
- Mars 2017: **BNN (NL)**
- Avril 2017: **FamJam (B)**
- Avril 2017: **SnowJam (B)**



- Du 17 au au 21 avril 2017 **Junior Foliz**
- Avril 2017: **Micro kids (snowboard)**
- Avril 2017: **Beef roast rail jam (GB)**
- Avril 2017: **Faster than U**



### → ÉTÉ 2017

- Du 24 au 25 juin **Opening Party**



- Du 24 au 25 juin 2017 **Muzelle Festival**
- Du 30 juin au 2 juillet 2017 **MOH**
- Du 8 au 9 juillet 2017 **Les 2 Alpes Vertical Trail**
- Du 22 au 23 juillet 2017: **Triathlon de montagne**
- Du 24 au 28 juillet 2017 **Semaine 100% fille**



- Dimanche 6 août 2017 **Fête des Foins**



- Du 7 au 11 août 2017 **1 2 3 Tribu**
- Mardi 15 août 2017 **Fête de Mont de Lans**
- Du 26 au 27 août 2017 **Granfondo Les 2 Alpes Climbing for Life**



## Centre de loisirs

### Nos évènements et infos :

- **Activ'expo du 29 juin 2016** (exposition des travaux NAP des écoles du Haut Oisans)
- **Diffusion de l'Appel à projet pour les activités N.A.P pour l'année scolaire 2016-2017**
- **Les mini-camps de l'ALSH**  
Du 27 au 29 juillet:  
Mountain experience à la Bérarde  
Du 3 au 5 août : Graine de grimpeur à la Bérarde
- **Les semaines à thème de l'ALSH - Été 2016 :**
  - Jungle « décors »
  - Pti guide
  - Médiéval
  - Super héros
  - Art du spectacle
  - Multisport
- Un goûter presque parfait



**Ouverture des inscriptions pour l'année scolaire 2016-2017 (NAP - Péricolaire - Restauration scolaire) : le 1<sup>er</sup> août 2016.**

## Les écoles des 2 Alpes

### École maternelle

Au mois de juin, tous les élèves de l'école maternelle de l'Alpe de Venosc ont pu profiter d'un stage de natation de huit séances à la piscine du Clos des Fonds. Les MNS Christelle Mascot et Loïc Olanie, ainsi que de nombreux parents d'élèves ont aidé à l'encadrement du stage qui s'est très bien passé. Les élèves ont énormément progressé. Nous avons recueilli leurs impressions : « J'ai appris à chercher trois cerceaux au fond de l'eau » nous dit Evan, « J'ai réussi à sauter en faisant une roulade » explique Célestin, « J'ai appris à plonger dans le cerceau et à attraper une frite » se souvient Merlin.



Au programme : différents ateliers médiévaux (armes, hippologie, adoubement du chevalier...), visite de la carrière de pierres d'Aubigny et visite du château de Guédelon (château en construction selon les techniques du Moyen Âge).

Cette semaine a été très riche sur le plan humain et pédagogique : c'est une belle leçon de savoir-vivre ensemble et c'est une belle leçon d'histoire ! Les élèves sont désormais incollables sur le Moyen Âge !



### Spectacle de fin d'année à Amphibia Les 2 Alpes

Ce jeudi 16 juin, les écoles élémentaires de Mont de Lans et des Deux Alpes ont présenté leur spectacle de fin d'année. Il s'agit du *Soldat Rose* créé par Louis Chedid. Ce spectacle venant clore le travail de l'année sur les contes musicaux. Les enseignantes remercient toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce spectacle.

### École primaire

Du 4 au 8 avril 2016, les élèves de CM1-CM2 de l'école des Deux Alpes sont partis en Bourgogne à Dampierre sous Bouhy pour un séjour médiéval riche en découvertes et en apprentissages.



## L'école de musique des 2 Alpes

Les cours de formation musicale (solfège) et instrumentale sont ouverts à tous les niveaux et à toutes les classes d'âge (enfants, collégiens, lycéens et adultes).

Les deux enseignants interviennent également en milieu scolaire (maternelles et primaires) pour un éveil musical et dans le cadre de projets d'établissements scolaires en lien avec le club musical des 2 Alpes (190 scolaires concernés).

### REPÈRES

- 40 élèves inscrits
- Discipline : flûte traversière, flûte à bec, piano
- Auditions, concerts, spectacles
- Éveil et formation musicale
- Tarifs : entre 75 et 240 €

### ■ Les projets de l'année 2015 Projets en milieu scolaire

Les interventions en milieu scolaire concernent les écoles des 2 Alpes et de Mont de Lans village. Les projets sont définis sur des périodes de quatre à cinq ans et concernent aussi les élèves de l'école de musique.

### ■ Projet d'établissement 2015-2016: le conte musical dans l'histoire de la musique « classique »

■ Programmation culturelle du *Quintette Millenium* organisé par le club musical, au théâtre Amphibia du palais des sports des 2 Alpes. L'ensemble instrumental Millenium a présenté le conte musical « Pierre et le loup » de Prokofiev à l'occasion d'une rencontre pédagogique. 190 élèves ont participé à cette répétition interactive (solicitation des jeunes publics, présentation in situ des instruments et reconnaissance des timbres...). Un concert tout

public de très grande qualité a été donné en soirée en présence d'une centaine de spectateurs.



■ Le conte musical dans le répertoire chanté, « moderne » : projet artistique et culturel spectacle vivant « le soldat rose » avec la participation de 120 élèves en présence de 300 spectateurs.

■ Deux auditions flûte - piano autour du conte musical à travers les œuvres de Prokofiev, Grieg, Borodine, Dukas et Ravel.

### ■ Projets pour l'année 2016-2017

Découverte de la musique de ballet à travers 3 grandes œuvres, *Casse-Noisette* de Tchaïkovsky, *L'oiseau de feu* de Stravinsky et *Roméo et Juliette* de Prokofiev.

Un orchestre de 50 musiciens présentera *Casse-Noisette* pour le spectacle de Noël des enfants (300 élèves) et un concert féerique et festif en soirée.



## Médiathèque des 2 Alpes

La médiathèque des 2 Alpes vous accueille à la Maison de la montagne au 30, avenue de la Muzelle. L'équipe se compose de deux personnes à temps plein. La Médiathèque propose : livres, romans, bandes dessinées, magazine..., soit 15435 livres, 450 DVD et 137 jeux de société.

**Animations :** nous organisons en intersaison tous les mercredis une animation avec des ateliers ou heure du conte.

Les classes viennent tous les 15 jours à tour de rôle et nous avons organisé deux défis lecture CP, CE1-CE2 : l'école de Mont de Lans village a travaillé sur « Vivre ensemble avec nos différences », travaux exposés à la médiathèque.

Nous nous déplaçons à la crèche-garderie et au Centre de loisirs.

Tous les seconds lundis de chaque mois, nous proposons un club de lecture autour d'une tasse de thé.

### HORAIRES

#### ➔ ÉTÉ/HIVER

- Lundi : 13 h 30 - 18 h 30
- Mardi, mercredi et jeudi : 10 h - 12 h / 15 h - 18 h 30
- Vendredi : 10 h - 12 h
- Samedi (uniquement l'hiver) : 10 h - 12 h

#### ➔ INTERSAISON

- Mercredi : 10 h à 12 h
- Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 15 h - 18 h 30.

### Tarifs :

- annuel individuel : 12 €
- annuel famille : 17 €
- semaine : 10 €

## Service Accueil saisonnier

### ➔ PRÉPARER ET RÉUSSIR SA SAISON EN OISANS 2<sup>E</sup> ÉDITION !

Pour tous ceux qui n'ont pas pu intégrer la formation l'année dernière, une deuxième session vous est proposée cette année du 7 au 25 novembre 2016 à Bourg d'Oisans.

- Une vraie formation de trois semaines pour vous professionnaliser
- Prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle et dispensée par le GRETA
- Une réelle opportunité de formation sur le territoire.

### Petit rappel des contenus de la formation :

#### ➔ PATRIMOINE TOURISTIQUE LOCAL

Pour acquérir une connaissance suffisante des atouts, aménagements, domaines skiables du massif de l'Oisans ■ Pour accueillir, renseigner et orienter efficacement la clientèle ■ Pour comprendre et s'intégrer dans son milieu économique et humain ■ Communication/Accueil et relation client ■ Positiver l'image de sa structure ■ Savoir écouter et reformuler ■ Identifier les attentes des interlocuteurs ■ Préserver un contact convivial et efficace ■ Gérer la relation téléphonique et les situations difficiles.

#### ➔ INTERCULTURALITÉ

■ Comment appréhender l'accueil des clientèles étrangères ■ Culture numérique ■ Acquérir l'efficacité dans l'utilisation du WEB : rechercher l'information, utiliser les réseaux sociaux... les risques. ■ Anglais ■ Acquérir un vocabulaire adapté au tourisme ■ Acquérir une bonne fluidité d'expression.

La formation se déroulera dans les locaux du Collège de Bourg d'Oisans, possibilité de restauration le midi.

### CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

■ **GRETA de Grenoble, M. Christophe COINGT**  
04 76 95 97 88 / Places limitées !

## Les RDV des employeurs

Cet Automne, ne manquez pas les rendez-vous des employeurs ! Réservez votre calendrier sur les thèmes que vous souhaitez aborder et partager :

### ■ LE 14 NOVEMBRE À BOURG D'OISANS

(Le Matin : Atelier « Vitrites attractives pour Noël », L'après-midi : Atelier « liens inter-entreprises »)

### ■ Le 17 NOVEMBRE AUX DEUX ALPES

(Le Matin, Atelier « Alcool au travail », L'après-midi, Atelier « Manager une équipe de saisonniers »)

### ■ Le 18 NOVEMBRE A L'ALPE D'HUEZ

(Le Matin, Atelier « Ressources humaines, un atout et non une contrainte », L'après-midi, Atelier « Règlementation du travail saisonnier »)

Ces ateliers sont animés par des consultants de la Chambre de commerce de Grenoble et des professionnels des thématiques traitées. Ils sont gratuits et proposés par la Communauté de communes de l'Oisans. Un vrai partage de bonnes pratiques et d'intérêts pour chacun !

## Fermeture du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) 1.2.3. SOLEIL sur les Deux Alpes

1.2.3. SOLEIL a fermé ses portes le 31 décembre 2015. Un nouveau lieu d'accueil pour les enfants et leurs parents ouvrira ses portes à Bourg d'Oisans le 14 septembre prochain dans les locaux du Relais d'assistantes maternelles, 50 rue Graziotti, dans le bâtiment de l'Enfance. Ouvert à toutes les familles de l'Oisans, il reste anonyme et gratuit. Pas besoin de s'inscrire ! De prochaines informations vous parviendront sur l'ouverture du nouveau lieu d'accueil Enfants/Parents, notamment en ce qui concerne les jours et horaires d'ouverture. À très bientôt pour partager un moment de convivialité avec vos enfants !

# ÉTAT CIVIL du 1<sup>er</sup> janvier à fin juin 2016

## MONT DE LANS

Afin de respecter la vie privée, la diffusion de l'état civil nécessite un accord des familles pour les naissances et les mariages. Cette autorisation est signée à la mairie du lieu de l'événement lors de la déclaration de la naissance ou du mariage.

### NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **CAIOLO-SERRA Morgane et CAIOLO-SERRA Lison**, nées le 26 janvier 2016 à la Tronche
- **DA SILVA VIEIRA Tatiana**, née le 11 février 2016 à Saint-Martin-d'Hères

- **CHAMBRIARD Adrien**, né le 24 mars 2016 à Saint-Martin-d'Hères
- **BONATO Tylan**, né le 25 mars 2016 à Saint-Martin-d'Hères
- **DODE Zélie**, née le 1<sup>er</sup> avril 2016 à Grenoble

### MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

- **DODE Thierry et VALLIERE Christine**, mariés le 16 avril 2016

### DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :

- **BORRY Francis**, décédé le 8 janvier 2016 à Grenoble
- **BUTY- COSTE Thelma**, décédée le 13 janvier 2016
- **IAGOLNYK Vitalii**, décédé le 13 janvier 2016
- **FOUCAULT Christine**, décédée le 8 mars 2016 à la Tronche
- **DREYFUS Jean-Louis**, décédé le 30 mars 2016 à Échirolles

## VENOSC

### NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **VIVOT DIET Thésée**, né le 12 janvier 2016 à Échirolles (38)
- **DURDAN Sacha**, né le 8 février 2016 à Échirolles (38)
- **BORRET Manon**, née le 15 avril 2016 à Saint-Martin-d'Hères (38)
- **SCLAVON Jessy**, né le 29 avril 2016 à La Tronche (38)
- **PARIZET Ambre**, née le 4 mai 2016 à Saint-Martin-d'Hères (38)
- **ROUX Camille**, né le 28 mai 2016 à Saint-Martin-d'Hères (38)

### MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

- **MULLER Guillaume et BLANCK Nathalie** le 2 avril 2016 à Venosc (38)
- **CHOUPIN Gilles et LANTAZ Héloïse** le 9 avril 2016 à Venosc (38)

### DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :

- **SOUBEYRAN Andrea**, décédé le 2 février 2016 à Venosc (38)
- **MURRAY Robert**, décédé le 20 février 2016 à Venosc (38)
- **BORRET Patrice**, décédé le 4 mars 2016 à Venosc (38)

- **BALME Alexis**, décédé le 15 avril 2016 à Le Bourg d'Oisans (38)
- **GIRARD Monique épouse ROTA**, décédée le 9 juin 2016 à Vif (38)
- **FELTMANN Sebastiaan**, décédé le 26 juin 2016 à Venosc (38)
- **BERT Jean**, décédé le 27 juin 2016 à Le Lavandou (83)

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Pierre André DODE le 15 juin 2016 à l'âge de 64 ans. Fils de M. et M<sup>me</sup> André DODE et frère de Patrice et Thierry, il résidait au Cap en Afrique du Sud avec son épouse Sharon et ses deux enfants Grégory et Roxanne.

## INFOS PRATIQUES



**MAIRIE ANNEXE DE MONT DE LANS**  
48, av. de la Muzelle - 38860 Les 2 Alpes  
Tél. : 04 76 79 24 24  
[www.mairiedemontdelansles2alpes.fr](http://www.mairiedemontdelansles2alpes.fr)

**MAIRIE DE MONT DE LANS VILLAGE**  
Le Village - 38860 Mont-de-Lans  
Tél. : 04 76 80 04 24



**MAIRIE ANNEXE DE VENOSC**  
Place de Venosc - 38860 Les 2 Alpes  
Tél. : 04 76 80 57 22  
[www.mairie-venosc.fr](http://www.mairie-venosc.fr)

**MAIRIE DE VENOSC VILLAGE**  
5, rue du câble Le Courtil - 38520 Venosc  
Tél. : 04 76 80 06 75

**SIVOM / CCO**  
**2 ALPES / 2 ALPES**

SIVOM 2 ALPES / CCO 2 ALPES  
Centre administratif Les 2 Alpes  
48, av. de la Muzelle - 38860 Les 2 Alpes  
Tél. : 04 76 79 20 25



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS  
2, ch. Château Gagnière - 38520 Bourg d'Oisans  
Tél. : 04 76 11 01 09  
[www.ccoisans.fr](http://www.ccoisans.fr)



SACO  
2, ch. Château Gagnière - 38520 Bourg d'Oisans  
Tél. : 04 76 11 01 09  
[www.saco-assainissement.fr](http://www.saco-assainissement.fr)

Plus d'infos et d'actualités régulières sur les sites internet des 2 communes !